

Rythmes scolaires

Une réforme imposée

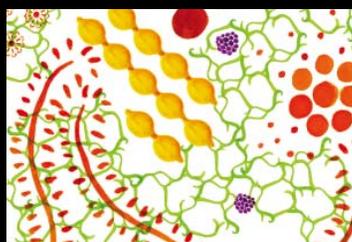


Développement durable

Sceaux notée A+

Guide de l'été

À découvrir



Sécurité

Les bons réflexes

Exposition collective

Paradoxe



Tous vos rendez-vous culture & loisirs dans l'agenda central

Un été dansant

- 04** **Retour en images**
- 10** **Dossier**
Rythmes scolaires, une réforme imposée
- 14** **Au cœur de Sceaux**
- 14** **La politique municipale saluée**
Sceaux obtient la note A+
- 15** **Services publics**
Des services maintenus tout l'été
- 16** **Écoles de Sceaux**
Une fin d'année animée
- 19** **Jumelage**
50 ans d'amitié franco-allemande
- 20** **Sécurité**
Ayez les bons réflexes !
- 23** **Conseil municipal**
Les principales décisions du 19 juin 2014
- 24** **Cadre de vie**
- 24** **Voirie départementale**
RD 920 : plus belle demain
- 25** **Travaux du Conseil général**
Boulevard Colbert
- 26** **Mobilité douce**
Le vélo à la portée de tous
- 27** **Déchets ménagers**
Des bornes enterrées pour simplifier le tri
- 28** **En chantier**
Les travaux en juillet et en août 2014
- 30** **Culture / Sport / Loisirs**
- 30** **Collectifs**
Des artistes, une exposition
- 31** **Festival de l'Orangerie de sceaux**
Un été sans fausse note
- 34** **Basket féminin**
Montée en nationale 2
- 37** **Associations**
- 38** **Bon à savoir**
- 42** **Tribunes**



Directeur de la publication : Philippe Laurent - Directrice de la rédaction : Caroline Kehr - Rédacteur en chef : Arnaud Vareilhias
Édition : Ville de Sceaux - Direction de la Communication - Rédaction : Marie-Pierre Ferré, Christophe Baudouin - Couverture : Direction de la relation citoyen. Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux. Tél. : 01 41 13 33 00 - www.sceaux.fr - Imprimerie : RAS, 94500 Villiers-le-Bel - Dépôt légal à parution. Régie publicitaire : CMP. Tél. : 01 64 62 62 36.

Copyright : Sylvie Scala : p. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 16, 20, 23, 26, 31, 33 ; Patrick Boren/André Obédia : p. 6 ; Didier Doussin : p. 6 ; CG92/Olivier Ravoire : p. 6 ; Jean-Marie Monthiers : p. 15 ; Bertrand Dubois : p. 17 ; Melpomene-Fotolia : p. 18 ; Magret Malessa-Hägele : p. 19 ; Nocidar-Fotolia : p. 22 ; CG92 : p. 25, 32 ; CAHB : p. 27 ; Centre Georges Pompidou/Studio 13/16 : p. 32.
Agenda : Sylvie Scala, CG92/Olivier Ravoire, CG92/Willy Labre, Graphic Obsession.



Investir dans les infrastructures, dans les équipements, dans l'éducation.



Comme chaque année à Sceaux, le mois de juin a tenu toutes ses promesses. Fêtes de fin d'année dans les écoles, les associations et les clubs sportifs, dîners de rue, animations commerciales, marché de Provence, Fête de la musique, feux de la Saint-Jean, sorties organisées, ont été autant d'occasions de rencontres, de moments de convivialité, de bonheurs simples et partagés. Vous êtes nombreux à vous en réjouir : notre ville a cette capacité bien particulière de générer cette fraternité du quotidien. C'est notre atout : préservons-le, et mettons-le aussi au service de celles et ceux d'entre nous qui sont confrontés à des difficultés ou à l'isolement. Ainsi, par exemple, nous proposerons cet été à nos aînés encore plus de sorties accompagnées et d'activités.

La rentrée de septembre se prépare déjà. Pendant l'été, des travaux d'entretien auront lieu dans nos écoles et dans nos crèches, dont la capacité permet d'accueillir plus de 80 % des enfants qui ont fait l'objet d'une demande.

Nous nous retrouverons, je l'espère, lors des traditionnels événements de septembre : fête du sport, journées du Patrimoine, fête des jardins, Virades de l'espoir...

Et les investissements se poursuivent : on le voit dans toute la Ville. Dans les circonstances que chacun connaît, notre ville doit continuer à investir dans ses infrastructures, dans ses équipements, dans l'éducation de ses enfants et de ses jeunes. C'est vital pour son avenir et celui de ses habitants ; c'est indispensable à l'économie de notre pays ; c'est enfin la condition pour que Sceaux garde toute son attractivité.

*Bel été à chacun
et chacun d'entre nous !*

Philippe Laurent

→ **Philippe Laurent**

Maire de Sceaux

**Vice-président de la communauté
d'agglomération des Hauts-de-Bievre**

Retour en images

Remise de livres

Le 20 juin, Philippe Laurent, maire de Sceaux, et Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué à la Vie scolaire et périscolaire, ont rencontré dans leur école tous les élèves de grande section maternelle et de CM2. À l'occasion de leur passage en école élémentaire et au collège, un livre a été offert à chacun d'entre eux.



Rencontres de quartier

Le 6 juin dernier, Philippe Laurent, maire de Sceaux, s'est rendu aux Blagis à la rencontre des habitants. L'occasion d'échanger avec les Scéens sur les sujets qui les concernent dans le cadre des rencontres de quartier organisées toute l'année dans la ville.



RETOUR EN IMAGES



Rencontrons-nous

Le 4 juin dernier, des enfants des accueils de loisirs de Sceaux et des résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées ont partagé des moments de complicité lors d'activités manuelles et de loisirs.

Une classe à l'Élysée

Le 3 juin dernier, la classe de CM2 B de l'école élémentaire des Clos-Saint-Marcel a visité le palais de l'Élysée. Les élèves ont ainsi pu rencontrer le président de la République, François Hollande, venu saluer la classe dans la cour d'honneur, avant d'accepter de poser en leur compagnie sur les marches de l'Élysée...



Plages du débarquement

Le 31 mai, les élus du conseil d'Enfants ont participé aux festivités du 70^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie. Accompagnés par Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué à la Vie scolaire et à la citoyenneté, les enfants ont visité le Mémorial de Caen, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer et la batterie allemande de Longues-sur-Mer.

Cérémonie du 18-juin

Le maire de Sceaux, le conseil municipal ainsi que les représentants des Anciens combattants ont commémoré le 74^e anniversaire de l'Appel du 18-Juin sur la place du Général-de-Gaulle.

Retour en images

Vide-greniers aux Blagis

Le 8 juin, la place du centre commercial des Blagis s'est animée d'un vide-greniers. Organisée par l'association de commerçants des Blagis, cette manifestation a rassemblé de nombreux curieux pour profiter des bonnes affaires.



Domaine de Quincampoix

Dans le cadre des journées de printemps organisées par la ville de Sceaux, les seniors scéens ont visité le magnifique domaine de Quincampoix les 17 et 19 juin dernier. Une sortie conviviale passée dans cet ancien domaine de chasse restauré du 17^e siècle.



Tremplin musicien : performance

La finale du Tremplin lyScéen, concours de création musicale ouvert aux élèves volontaires des lycées Lakanal et Marie-Curie, a eu lieu le samedi 7 juin. Sous les applaudissements des 350 spectateurs présents au jardin de la Ménagerie, les quatre groupes se sont défendus avec talent... *Light up* est cependant sorti vainqueur. Bravo à tous !



Fête de la musique : en rythme !

Comme chaque année, de nombreux concerts sont organisés à Sceaux, à l'occasion de la Fête de la musique. Sur la photo, les élèves du conservatoire de Sceaux/Bourg-la-Reine.

Sur les chapeaux de roues

La manifestation *La voiture d'hier et de demain*, organisée conjointement par l'Union des commerçants et artisans de Sceaux et le Lions Club, a rencontré un franc succès. Une trentaine de voitures anciennes étaient exposées le 24 mai dernier dans le centre-ville piétonnier, tandis que le jardin de la Ménagerie accueillait les prototypes de demain.



Opéra en plein air

Les 14 et 15 juin, le domaine départemental de Sceaux a résonné des airs de l'opéra de Mozart *Don Giovanni*. Sa mise en scène, signée de Patrick Poivre d'Arvor et Manon Savary, a rencontré un vif succès.

Retour en images

Mistral célébré

Les festivités organisées du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin, se voulaient le symbole de cette « année Mistral » célébrée en Provence, dans les autres pays d'oc... et à Sceaux, pour marquer le centième anniversaire de la mort du « mestre », auquel s'ajoute, en ce qui nous concerne, le 130^e anniversaire de sa principale venue dans notre ville.



Mistral au théâtre

Dès vendredi soir aux Gémeaux, un premier hommage était rendu à travers « Les chants d'amour de Mirèio », une adaptation du chef d'œuvre de Mistral en 25 scènes musicales conçues par Guy Bonnet pour lui-même et la compagnie *Miejour*. Une co-production Ville de Sceaux / Association des Méridionaux de Sceaux.



Mistral en conférence

Le samedi après-midi se tenait à l'hôtel de ville une conférence ouverte par Jean-Louis Oheix, conseiller municipal délégué à la Tradition félibréenne et méridionale, et coordonnée par Jean-François Costes, Majoral du Félibrige, portant sur « Frédéric Mistral à Paris et à Sceaux » (intervenants Claude Karkel et Pierre Martial) ainsi que sur « Mistral vu par ses contemporains » (intervenants Philippe Martel).



Mistral et Florian

Sans Florian, entend-on souvent, pas de tradition félibréenne de Sceaux. C'est vrai et Mistral, ainsi que le maire de Sceaux, Philippe Laurent, le Capoulié Jacques Mouttet et la Reine du Félibrige, Angélique Marçais, se devaient de lui rendre hommage au jardin des Félibres à travers le couronnement de son buste par la Reine et l'interprétation de la « Chanson d'Estelle » par Guy Bonnet et Martha Sablier, accompagnés au piano par Dominique Sablier.

Mistral de retour

La reconstitution historique qui s'imposait a consisté à faire revenir Frédéric Mistral en l'accueillant à l'ancienne gare de Sceaux, impasse du Marché. Un Mistral incarné par Jean-Bernard Plantevin, auteur-compositeur-interprète, de langue provençale, dont nous avons pu apprécier le grand talent lors de sa venue avec sa troupe en juin 2012.



Mistral à la Félibrée

Premier orateur de cette cérémonie coutumière, en ce même jardin, Frédéric Mistral, dans un discours, en français, puis en provençal, prononcé avec maestria sur « La langue provençale : quatre cents ans après le rattachement de la Provence à la France ». Puis, les interventions de Jean-François Costes dans une relation de la conférence de la veille, le Capoulié sur « 2014, année du souvenir », et le maire en clôture, qui a, notamment, remercié tous les « acteurs » de ces quatre journées de commémoration.

Mistral à la fête

Le reste de la journée a été largement festif avec le défilé dans le 18^e Marché de Provence, le vin d'honneur avec la remise des médailles de Florian (palmarès ci-dessous), le déjeuner provençal et, pour couronner le tout, l'imposant spectacle du ballet folklorique provençal *La Capouliero* de Martigues - brillamment animé par Marc Péron, président, et Alain Jourdan, directeur artistique - que le public (plus de 600 personnes) a salué par une magnifique ovation.



Médaille de Florian

Destinée à honorer celles et ceux qui contribuent au maintien et à la promotion de la tradition félibréenne et méridionale de Sceaux, la Médaille de Florian a été décernée cette année à :

Or : Thérèse Leclère et Josette Vidal.

Argent : Guy Bonnet et André Dubresson.

Bronze : Antony Chambon, Angélique Marçais, Jean-Bernard Plantevin et Brigitte Saouma.

Le projet d'expérimentation porté par la Ville, qui visait notamment à maintenir le mercredi hors du temps scolaire tout en diminuant la durée des vacances scolaires, n'a malheureusement pas été entendu par l'État. À la rentrée, les enfants du primaire auront donc classe le mercredi matin. Une organisation nouvelle, mise en œuvre à regret, mais que la Ville a voulu la moins contraignante possible pour les familles et la moins pénalisante pour les enfants. Explications.

Rythmes scolaires, une réforme imposée



**L'intérêt de
l'enfant et des
familles :
une priorité
à Sceaux**

Rythmes scolaires : une réforme imposée

1815

C'est le nombre d'enfants scolarisés en école publique et concernés par la réforme.

250

C'est le nombre d'enfants inscrits en moyenne dans les accueils de loisirs le mercredi.

120

C'est le coût moyen (en euros) estimé de la réforme par élève scolarisé soit plus de 200 000 euros.

L'ancien ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a engagé une réforme portant sur la révision des temps scolaires. L'objectif prétendument recherché est d'alléger les journées de classe et d'améliorer l'efficacité des apprentissages.

La réforme prévoit que les écoliers aient 24 heures d'enseignement, réparties sur quatre jours et demi (et non plus quatre) avec une pause méridienne d'une heure et demie minimum. Par ailleurs, 45 minutes en moyenne par jour sont libérées du temps scolaire constituant 3 heures par semaine d'activités périscolaires. À charge pour les communes d'établir et de financer l'organisation de ces nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP).

La réforme impose également l'organisation par les enseignants d'activités pédagogiques complémentaires (APC) en petits groupes, sous forme d'aide pour les écoliers en difficulté, d'accompagnement au travail personnel ou encore d'activités périscolaires. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires doit être arrêtée par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres.

Sacré mercredi !

À Sceaux, la mise en œuvre de cette réforme a fait l'objet d'un comité spécifique de réflexion composé des membres du conseil consultatif des Familles, du conseil consultatif de la Vie scolaire, d'agents municipaux et de partenaires socio-culturels et sportifs. Ce comité s'est réuni à six reprises depuis 2012 et a piloté deux enquêtes auprès des familles scéennes. Ces dernières ont manifesté leur volonté de maintenir l'organisation actuelle, c'est-à-dire une semaine où le mercredi est placé en dehors du temps scolaire.

Et pour cause ! À Sceaux, le mercredi constitue une journée où un nombre très important d'enfants trouve des sources d'épanouissement en dehors de l'école. L'existence d'équipements sportifs et culturels de qualité (conservatoire, clubs sportifs, Animathèque MJC, CSCB...), la richesse du tissu associatif et la diversité des projets d'animation des accueils municipaux de loisirs expliquent l'attachement des parents à la journée "libre" du mercredi et leurs inquiétudes quant aux bouleversements provoqués par sa suppression.

Des craintes également exprimées par les responsables associatifs et directeurs de structures qui ont souligné l'impossibilité de transférer tout ou une partie de leurs activités sur d'autres moments de la semaine. Une réforme qui, au final, loin de créer des synergies, vient mettre à mal ce qui existait et, selon Philippe Laurent, maire de Sceaux, « *appauvrir la palette de propositions à disposition des familles et des enfants, ce qui est en totale contradiction avec l'un des objectifs de la réforme.* »

Un projet d'expérimentation refusé

Fort de constat, et sans remettre en cause l'intérêt des objectifs poursuivis par la réforme, la ville de Sceaux a soumis au ministre de l'Éducation nationale une proposition d'expérimentation qui veillait à préserver son important capital d'activités culturelles et sportives. Le projet scéen prévoyait de maintenir le mercredi hors temps scolaire, tout en allégeant la durée quotidienne des cours, grâce à une diminution du nombre de jours de vacances scolaires. Cette proposition, qui allait dans l'intérêt de l'enfant et des familles, a été adressée successivement aux ministres Vincent Peillon et Benoît Hamon, ainsi qu'au Premier ministre Manuel Valls. Cette proposition n'a malheureusement pas été entendue par ces derniers au mépris des réalités locales scéennes et de l'avis des familles, pourtant principales concernées par l'éducation de

Un résultat en contradiction avec les objectifs poursuivis

Rythmes scolaires : une réforme imposée



Témoignage

→ **Chantal Brault**

Premier adjoint
au maire délégué
à la Vie scolaire
et périscolaire



« La ville de Sceaux porte depuis longtemps la plus grande attention à accompagner les familles et l'ensemble de la communauté scolaire pour que les

enfants puissent s'épanouir à l'école. L'intérêt de l'enfant doit rester notre principale préoccupation dans la mise en application de cette réforme, malgré

les contraintes qu'elle impose, sans sacrifier la qualité reconnue des activités périscolaires et de loisirs que nous avons su conduire. »

leurs enfants. Pour autant, la Ville a choisi de ne pas engager "un bras de fer" avec l'État sur ce dossier au risque de s'exposer à des difficultés organisationnelles majeures. En effet, celui-ci imposera de toute évidence sa volonté dès la rentrée.

Préserver le quotidien des familles

Avec regrets, mais avec la ferme volonté que ces changements préservent le mieux possible les intérêts des enfants scéens, les écoles publiques de Sceaux appliqueront donc le schéma imposé de cette réforme à la prochaine rentrée scolaire, soit la mise en place obligatoire de cinq matinées d'apprentissage scolaire. L'introduction d'une demi-journée supplémentaire aura lieu le mercredi matin pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, conformément à l'expression très majoritaire des parents dans le cadre des enquêtes réalisées. Pour Philippe Laurent, « *le choix du samedi matin aurait été nettement préférable, tant pour l'équilibre de la semaine que pour la préservation des activités extra-scolaires. Malheureusement, les familles l'ont largement rejeté.* »

Le 6 juin dernier, la Ville a donc rendu sa proposition à la direction académique des services de l'Éducation nationale. Un projet d'organisation aujourd'hui validé qui, tout en conservant

le mercredi imposé par la réforme, s'est voulu le moins contraignant possible pour le quotidien des familles afin d'en préserver le mieux possible le rythme actuel, satisfaisant pour une immense majorité d'entre elles.

En effet, la prise en charge maximale des enfants sur le temps scolaire ou périscolaire pourra rester identique à celle qu'elle est à l'heure actuelle (et sera même légèrement accrue le mercredi), à savoir de 7h30 à 18h30 pour les cinq jours de la semaine. Pour une meilleure efficacité, les activités pédagogiques complémentaires (APC) auront lieu le mercredi matin de 8h30 à 9h30.

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) prévues pendant les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) seront quant à elles proposées deux fois par semaine de 15h30 à 16h30 dans chaque école, soit le lundi et jeudi, soit le mardi et vendredi, en continuité avec le temps scolaire (voir le tableau ci-contre). La grille des tarifs des nouvelles activités périscolaires sera calculée sur la base d'une heure d'accueil de loisirs et en fonction du quotient familial. Les activités proposées sont actuellement en cours d'élaboration et seront organisées en plusieurs cycles sur l'année scolaire, donnant ainsi la possibilité de découvrir plusieurs activités pendant l'année.



Témoignage

→ **Elisabeth Van Straaten**

Directrice adjointe
du CRD
de Bourg-la-Reine
et Sceaux



« La réforme modifie en profondeur notre organisation. 300 élèves étaient accueillis en cours collectifs et individuels le mercredi matin qui sera un temps scolaire à la rentrée. Il va donc falloir reporter ces cours sur les autres

jours de la semaine alors même qu'ils sont complets dès 17h. Si nous nous calons sur la sortie des cours en milieu de journée, il n'est pas certain que les parents qui travaillent aient la possibilité de faire accompagner leurs

enfants au conservatoire. Quant au report des cours collectifs du mercredi matin au samedi, il n'est possible que si nous disposons des infrastructures suffisantes pour garantir la qualité de l'enseignement. »

Rythmes scolaires : une réforme imposée



Témoignage

→ **Philippe Laurent**

Maire de Sceaux



« La réforme des rythmes scolaires ne peut trouver de sens que dans une démarche de refonte plus globale de l'école, qui couvre la formation des

maîtres, la rénovation des programmes et le calendrier scolaire toute l'année. Il aurait été préférable que le ministère travaille d'abord sur

ces points avant de vouloir régler, dans un certain désordre, l'organisation de la semaine. »

Durant la pause méridienne, dont l'organisation est très spécifique à Sceaux, la Ville continuera de proposer aux enfants des écoles élémentaires des activités sportives ou culturelles. Ces dernières seront renforcées par les nouvelles activités périscolaires facultatives, introduites par la réforme. Les enfants pourront donc continuer à s'initier et à découvrir de nouvelles activités.

Toutefois, si la Ville s'est efforcée de préserver le quotidien des familles en proposant une organisation la moins contraignante possible,

elle en appelle à la responsabilité des parents qui seraient enclins à changer leurs habitudes en plaçant leurs enfants le mercredi après-midi en accueil de loisirs. Ces derniers, qui reçoivent environ 250 enfants le mercredi, n'ont pas la capacité d'accueil nécessaire pour accueillir l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune (environ 1800 enfants). Un afflux d'enfants entraînerait dans les faits une détérioration de la qualité de l'accueil.

Pour les groupes scolaires Blagis et Petit-Chambord en année scolaire N, N+2, N+4, etc.

	7h30 - 8h30	8h30 - 9h30	9h30 - 11h30	11h30 12h00	12h00 12h30	12h30 - 14h00	14h00 - 15h30	15h30 16h30	16h30 - 18h30
lundi	accueil				pause méridienne				accueil ou étude
mardi	accueil				pause méridienne			TAP	accueil ou étude
mercredi	accueil	accueil APC			garderie	accueil de loisirs			
jeudi	accueil				pause méridienne				accueil ou étude
vendredi	accueil				pause méridienne			TAP	accueil ou étude

Pour les groupes scolaires Clos-Saint-Marcel et Centre en année scolaire N, N+2, N+4, etc.

	7h30 - 8h30	8h30 - 9h30	9h30 - 11h30	11h30 12h00	12h00 12h30	12h30 - 14h00	14h00 - 15h30	15h30 16h30	16h30 - 18h30
lundi	accueil				pause méridienne			TAP	accueil ou étude
mardi	accueil				pause méridienne				accueil ou étude
mercredi	accueil	accueil APC			garderie	accueil de loisirs			
jeudi	accueil				pause méridienne			TAP	accueil ou étude
vendredi	accueil				pause méridienne				accueil ou étude

■ Temps scolaire (obligatoire) ■ Accueil et activités proposés par la Ville (facultatif)

APC : Activités pédagogiques complémentaires
TAP : Temps d'activités périscolaires (facultatifs)

Pour rappel, les accueils du matin et du soir, les études dirigées, la pause méridienne, les temps d'activités périscolaires (TAP), la garderie du mercredi ainsi que l'accueil de loisirs sont facultatifs et payants selon le quotient familial. Les élèves ne sont pas obligés d'y participer.

Au cœur de Sceaux

SCÉENS



● Claude Damery

Claude Damery, élu (PS) au conseil municipal de 1983 à 2005, est décédé le 15 juin dernier à l'âge de 84 ans. Architecte de formation, il est l'un des fondateurs de l'agence Damery Vetter Weil (DVW) qui a légué ses fonds aux archives nationales. Le maire et les élus du conseil municipal présentent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.



● Distinction

Félicitations à Laurence Cathala qui a été décorée de la médaille de la famille française par Philippe Laurent, maire de Sceaux, le 24 mai dernier. Elle a élevé ses cinq enfants qui ont tous fait leur scolarité à l'école du Centre et à la cité scolaire Marie-Curie. Administrateur à l'Animathèque MJC, Laurence Cathala y a enseigné de 1997 à 2001.



Un exemple de démarche participative : les ateliers "Parlons ensemble de Sceaux".

LA POLITIQUE MUNICIPALE SALUÉE

Sceaux obtient la note A+

Dans le cadre de l'élaboration de son diagnostic territorial, la Ville s'est vue attribuer une très bonne note (A+) par l'agence d'évaluation Arcet cotation. Cette agence a en effet été missionnée pour réaliser une synthèse des forces et faiblesses des actions mises en place par la ville de Sceaux en matière de développement durable.

Attractivité du territoire

L'évaluation a porté sur quatre domaines stratégiques du développement durable : la gestion environnementale (3,4/5), le développement économique (2,7/5), la cohésion sociale (3,9/5) et la gouvernance (3,6/5). Pour ces deux derniers items, l'agence a notamment souligné l'existence de nombreux espaces d'échanges avec la population dans le cadre de réunions publiques, de dispositifs participatifs comme

"Parlons ensemble de Sceaux" ou d'instances telles que les ateliers de concertation et les conseils participatifs. Des espaces de dialogue qui illustrent la volonté de la municipalité d'associer l'ensemble des Scéens aux projets qu'elle met en œuvre. La Ville s'est également distinguée en matière de gestion environnementale grâce aux nombreuses actions menées depuis plusieurs années. Outre sa politique de préservation en faveur de son identité urbaine et architecturale, Sceaux a été l'une des premières collectivités ayant effectué un bilan carbone de ses activités. Face aux défis écologiques actuels et à venir, la Ville entend poursuivre ses efforts. Elle étudie actuellement la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions en lien notamment avec les besoins des Scéens et le conseil local de développement durable.



CONCOURS PHOTO L'EAU AU FIL DE SCEAUX

Photographiez l'eau dans la ville et trouvez votre source d'inspiration parmi les fontaines, bassins, eaux pluviales mais aussi chez vous ! Photographes amateurs scéens de tous âges et/ou étudiants dans un établissement de la ville, vous avez **jusqu'au 5 septembre 2014 inclus** pour déposer votre cliché et gagner un prix d'une valeur de 70 ou 80 euros !

→ Dossier d'inscription et règlement disponibles dans les équipements municipaux ou téléchargeables sur www.sceaux.fr. Tél. : 01 41 13 33 00.



SERVICE PUBLIC

Des services maintenus tout l'été

La Ville assurera, comme chaque année, un service public de qualité pendant la période estivale.

Vos équipements municipaux

Les services de la mairie seront ouverts tout l'été, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les permanences du samedi des services Population et citoyenneté, Sceaux info mairie (122 rue Houdan) et Accueil Info Mairie aux Blagis (10 rue du Docteur-Roux) seront assurées jusqu'au 6 juillet inclus. La reprise de ces permanences est fixée au samedi 23 août. **La bibliothèque municipale** sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, le mercredi et le samedi aux horaires habituels, et le jeudi de 16h à 19h30.

Le cinéma Trianon vous accueille également tout l'été avec 10 séances prévues par semaine.

L'accueil municipal de loisirs des Blagis et des Clos-Saint-Marcel, ainsi que le club de loisirs seront ouverts du 8 juillet au 2 août de 8h à 18h30. À partir du 4 août, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs des Blagis de 8h à 18h30.

Et les autres...

Pour connaître les horaires du centre social et culturel des Blagis, de l'Animathèque MJC, des piscines des Blagis et de La Grenouillère, mais aussi des boulangeries, des points presse et autres équipements, consultez le guide de l'été livré avec ce Sceaux Mag.

RÉCEPTION **BACHELIERS AVEC MENTION**

La ville de Sceaux organise une réception en l'honneur des lycéens scéens reçus au baccalauréat avec mention "bien" et "très bien". Elle se déroulera le 17 septembre prochain à l'hôtel de ville. Les jeunes bacheliers scolarisés dans des établissements autres que Lakanal, Marie-Curie, Florian, Sophie-Barat (Châtenay-Malabry) ou Sainte-Marie (Antony) sont également invités à se faire connaître **avant le 5 septembre 2014**, en contactant le service Relations publiques de la ville au 01 41 13 33 40.



SAISON ESTIVALE

Tous au bal du 14-juillet !

Twist again ! Le 13 juillet, de 21h à 1h du matin, venez faire la fête à la rotonde du jardin de la Ménagerie en famille ou avec vos amis. Les Scéens Émilie et Pascal Nowak animeront cet événement, et ils ne cachent pas leur plaisir. « *C'est toujours une immense joie de s'investir pour une manifestation telle que le bal du 14-juillet qui fédère tous les quartiers et toutes les tranches d'âges* », indique le jeune couple qui coordonne cet événement pour la quatrième fois. Avant d'ajouter : « *Sur scène, il y aura plusieurs musiciens, chanteurs et danseurs. La première partie de soirée proposera un répertoire twist et rock sur le thème des yéyés. Puis, ce sera au tour des plus jeunes de prendre possession de la piste avec les grands tubes du moment* ». À ne pas manquer !

Des feux d'artifice sont proposés dans certaines villes alentour...

Antony et Verrières-le-Buisson : le 13 juillet à 23h au parc de la Noisette ; Le Plessis-Robinson : le 13 juillet entre 23h et 23h30 au jardin Robinson ; Châtenay-Malabry : le 14 juillet à 23h sur la Coulée verte.

EN BREF

● Vacances scolaires 2014/2015

Calendrier prévisionnel des vacances scolaires de la zone C* :

- rentrée des élèves : mardi 2 septembre 2014 ;
- vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2014 ;
- vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 ;
- vacances d'hiver : du samedi 14 février au dimanche 1^{er} mars 2015 ;
- vacances de printemps : du samedi 18 avril au dimanche 3 mai 2015 ;
- vacances d'été : samedi 4 juillet 2015.

* Sous réserve de modifications possibles décidées par l'inspection académique.

→ Plus de détails sur www.education.gouv.fr.

● Raid Bruxelles-Saïgon

Comme Thanh-Tuyen, Scéenne, participez à la dernière étape du raid à vélo organisé par l'organisation non gouvernementale (ONG) Mékong Plus. Les participants devront relier en dix jours Saïgon (Vietnam) à Angkor Wat (Cambodge) afin de collecter des fonds au profit de villageois cambodgiens et vietnamiens démunis. En 20 ans, 220 000 personnes ont bénéficié des programmes de l'association.

→ Renseignements et inscription sur le site www.mekongplus.org.



La kermesse à l'école primaire du Petit-Chambord en juin dernier.

ÉCOLES DE SCEAUX

Une fin d'année animée

La fin de l'année a été marquée par des temps forts dans les écoles. Focus sur quatre d'entre eux.

Fêtes dans les écoles

Les traditionnelles fêtes de fin d'année ont rassemblé parents, enfants et enseignants dans les différentes écoles de la ville. Kermesses, représentations théâtrales ou contes musicaux ont ainsi rythmé le mois de juin dans une ambiance très conviviale.

Permis piéton

Le 16 juin dernier, les élèves de CM2 de Sceaux ont participé à l'opération nationale de sensibilisation aux dangers de la rue. Ils ont reçu le "Permis piéton" des mains de Philippe Laurent, maire de Sceaux, et Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué à la Vie scolaire et périscolaire, à l'occasion d'une cérémonie à l'hôtel de ville. La formation, assurée par les enseignants avec le concours de la police nationale, a permis aux enfants de passer l'examen avec succès. Le 25 juin, des élèves de CM2 se sont vu décerner le "Permis cycliste".

Classe de découverte

54 écoliers des classes de CP et CE1 des Clos-Saint-Marcel ont pu découvrir le milieu marin lors d'un séjour qui s'est déroulé du 2 au 6 juin à la Tranche-sur-Mer. Les écoles du Centre et des Blagis ont également pu bénéficier de voyages scolaires cette année. Soutenues financièrement par la Ville, les classes de découverte permettent la mise en œuvre de projets pédagogiques menés et encadrés par les enseignants.

Les abeilles de l'hôtel de ville

Fin mai, les écoles élémentaires de Sceaux ont participé à des ateliers pédagogiques sur les abeilles. Les élèves ont été sensibilisés au rôle essentiel de ces insectes pollinisateurs et à l'importance de leur protection en tant qu'acteurs de la biodiversité. En juin, les enfants ont également visité les ruches de l'hôtel de ville en compagnie de Claire Beauvais, Scéenne, vétérinaire apicole et apicultrice.



SENIORS

Un été ensemble

En juillet et en août, la Ville organise une série d'animations ouverte à tous les seniors.

Les sorties du jeudi sont une bonne occasion de partager plaisirs de la table et sorties culturelles. Elles sont proposées aux seniors de 70 ans et plus.

Vous pourrez visiter, entre autres, la cité médiévale de Moret-sur-Loing (77) le 10 juillet ou découvrir l'héritage des impressionnistes au Château d'Auvers-sur-Oise (95) le 21 août.

Les rendez-vous des Imbergères se dérouleront au salon de la résidence des Imbergères, 19 rue des Imbergères. Au programme : l'histoire du vélo de course avec "Tous à vélo" jeudi 26 juin à 15h ; les étapes du Tour de France du 5 au 27 juillet dès 14h ; la France et ses spécialités culinaires le mardi 8 juillet à 15h30 ; escapade en Asie du sud-est et voyage imaginaire mardi 26 août à 15h30. Sans oublier les animations dédiées au bien-être des seniors avec l'atelier "équilibre" pour maintenir sa souplesse et son tonus les mercredis matin de 10h30 à 12h.

→ Renseignements et inscription auprès du service Seniors au 01 41 13 32 89. Retrouvez le programme disponible dans les équipements municipaux.

EHPAD MARGUERITE-RENAUDIN

Un emménagement réussi !

Le 6 juin dernier, les résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Marguerite-Renaudin ont pris leurs nouveaux quartiers dans un bâtiment tout neuf.

Pendant toute la matinée, des navettes ont transporté les résidents de l'ancien bâtiment, rue Marguerite-Renaudin, vers le nouveau situé rue Voltaire. Des ambulances ont été mises à disposition des personnes les plus fragiles. Les familles, ainsi que des bénévoles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, ont participé au transfert des personnes âgées avec l'aide du personnel du nouvel établissement.

Accompagner les résidents

Tout a été fait pour s'assurer que les résidents s'approprient leurs appartements dans les meilleures conditions. L'effectif du personnel de la maison de retraite a ainsi été renforcé durant les trois jours qui ont suivi l'emménagement. «Des jeux de repérage ont été organisés avant la date du 6 juin. Ce repérage des lieux se poursuit aujourd'hui, assure Ludivine, l'animatrice en chef.

L'idée est de les aider à bien visualiser leur chambre et à se déplacer dans les couloirs pour rejoindre leurs animations ou prendre leurs repas.

Avant de conclure : «Être bien dans son nouvel environnement participe au maintien de l'autonomie.»

Confort des lieux

La maison de retraite affiche sa modernité en termes de qualité de ses espaces. Jeannine, 92 ans, se sent bien dans les nouveaux locaux :

«Je continue à voir mon groupe d'amis dans des espaces de vie communs plus adaptés et plus conviviaux. Nos repas dans les offices sont beaucoup moins bruyants. On peut se parler entre nous ou en tête-à-tête sans élever la voix. C'est très agréable !». Yvette, Scéenne, prend ses repères progressivement et ne manque pas de souligner le confort apporté par le nouveau mobilier :

«Petit à petit, je découvre nos nouveaux espaces avec mes camarades. Les couloirs sont plus grands, les lits confortables et les salles de bains individuelles. C'est un vrai changement !».



CITOYENNETÉ

Participez !

Un nouvel appel à candidatures est lancé pour les conseils participatifs. Dès aujourd'hui, vous pouvez rejoindre le conseil des Familles, des Aînés, de Jeunes ou encore le conseil local du Développement durable.

Les conseils participatifs sont des lieux d'échanges, de concertation et d'expression qui permettent aux habitants d'être associés à la vie locale. À Sceaux, la Ville a créé des conseils participatifs locaux et de nombreuses instances citoyennes qu'elle réunit régulièrement.

Si vous souhaitez participer à l'un de ces conseils, déposez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation sur www.sceaux.fr, rubrique Démocratie locale, ou par courrier à Philippe Laurent, maire de Sceaux, hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux.

→ **Retrouvez les descriptifs des conseils participatifs sur www.sceaux.fr, rubrique Démocratie locale.**



PRÉVENTION CANICULE

Anticiper pour agir efficacement

La mairie de Sceaux anticipe les difficultés liées aux chaleurs caniculaires pour les personnes les plus fragiles. Le dispositif d'aide et d'accompagnement des personnes vulnérables a démarré début juin. Dans le cadre de ce dispositif, le service Seniors de la ville a contacté les personnes inscrites au registre des "personnes isolées" afin de recenser les informations essentielles les concernant. À partir des éléments recueillis, les agents de la ville feront un rappel des recommandations en cas de chaleur caniculaire. Celles qui ne répondent pas au téléphone recevront une visite à domicile. Les intervenants des services de maintien à domicile (aides à domicile et aides-soignantes) s'assureront pour leur part de l'état de santé et du confort des personnes prises en charge

par le service. Pour rappel, vous pouvez vous inscrire toute l'année sur le registre des "personnes isolées" si vous êtes une personne isolée, âgée ou handicapée. Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

Les numéros utiles

- Coordination gérontologique de la ville de Sceaux : 01 46 60 35 38.
- Les services de secours : pompiers 18, Samu 15 (ou 112 depuis un mobile).
- Plateforme téléphonique Canicule info service : 0 800 06 66 66.

→ **Renseignements et inscription sur le registre des "personnes isolées" au 01 46 60 35 38.**

HORAIRES D'ÉTÉ LA PISCINE DES BLAGIS

Cet été, venez profiter de la piscine des Blagis les lundi, mardi et jeudi de 10h à 19h, les mercredi et vendredi de 10h à 22h, ainsi que les samedi et dimanche de 9h à 19h. Retrouvez les horaires et les activités aquatiques sur www.agglo-hautsdebievre.fr. À noter que la piscine sera fermée du 30 août au 14 septembre inclus pour l'arrêt technique annuel.

→ **Piscine des Blagis, 5 rue de l'Yser. Tél. : 01 55 59 67 90. La piscine de plein air La Grenouillère est également ouverte tout l'été. Renseignements au 01 46 60 75 30 ou sur www.sips75-92.fr.**



Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué aux Relations internationales, aux côtés de Dieter Freytag, maire de Brühl, en juin dernier.

JUMELAGE

50 ans d'amitié franco-allemande

Cette année, la ville de Sceaux célèbre le 50^e anniversaire de son jumelage avec la ville allemande de Brühl. Une amitié inscrite dans l'histoire scéenne et qui perdure aujourd'hui. Sous l'impulsion d'Erwin Guldner, ancien maire de Sceaux, la ville fut en effet l'une des premières à se jumeler avec une ville allemande. De cette entente fraternelle est née plusieurs actions citoyennes communes autour de la construction européenne : réception du drapeau d'Honneur du conseil de l'Europe le 19 juin 1977 ; célébration de l'année européenne en 1989 avec les inaugurations successives d'un square, d'une fontaine et de l'université Jean-Monnet (du nom de l'un des principaux fondateurs de l'Union européenne) ; création du label "Sceaux en Europe", ou encore adhésion

de la ville à l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE). Afin de célébrer les 50 ans d'amitié franco-allemande, l'année 2014 est marquée par l'organisation de plusieurs temps forts. Chantal Brault, premier adjoint au maire délégué aux Relations internationales, s'est ainsi récemment rendue à Brühl, accompagnée des membres du Centre scéen des amitiés internationales (CSAI). Ensemble, ils ont participé aux festivités organisées pour l'occasion, ainsi qu'aux tables rondes et au dîner officiel. Les Scéens seront naturellement associés à cet anniversaire qui prévoit l'organisation, jusqu'en 2015, de plusieurs événements célébrant cette amitié européenne.



PRIX SCEAUX COMMUNE "DONNEUR"

Le 5 juin dernier, la ville de Sceaux a reçu le label commune "donneur" par l'établissement français du sang (EFS). Elle a été récompensée pour ses actions en matière de mobilisation et d'accompagnement des donneurs de sang. Francis Brunelle (ci-contre), adjoint au maire délégué à l'Action sociale, à la prévention et à la santé s'est vu remettre le trophée au salon de l'Association des maires d'Île-de-France (l'AMIF).



MÉMOIRE

Cérémonie

La Journée nationale en mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français ainsi qu'aux "Justes" de France sera organisée le dimanche 20 juillet à 11h devant le Monument aux Morts (cour de l'hôtel de ville). Tous les Scéens sont invités à rendre cet hommage aux côtés de Philippe Laurent, maire de Sceaux, et du conseil municipal.

Instituée par la loi du 10 juillet 2000, cette cérémonie répond au souhait de voir reconnue officiellement la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions et les crimes perpétrés contre les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Les 16 et 17 juillet 1942, les forces de police françaises arrêterent 7500 personnes, dont 4000 enfants, rassemblés au Vélodrome d'Hiver (Vel d'Hiv'). Ils furent tous déportés.

Cette Journée nationale est aussi l'occasion pour la ville de Sceaux de s'associer à la reconnaissance témoignée par la Nation envers ceux, les "Justes", qui ont recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide.



Témoignage

→ **Jean-François Galland**

commissaire de police nationale

Pourquoi s'inscrire à l'opération Tranquillité vacances ?

Elle assure aux Scéens un renforcement de la surveillance policière de leur domicile, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, pendant la période d'absence signalée. Cette opération contribue également au maintien de la coopération des forces de police avec la population.

Ce dispositif est-il dissuasif ?

La présence des forces de police sur la voie publique a un effet très dissuasif. Il y a moins de cambriolages dans les habitations qui bénéficient du dispositif. Son efficacité est d'ailleurs renforcée lorsque les habitants adoptent des réflexes de sécurité : prévenir une personne de confiance pour récupérer le courrier, faire des passages réguliers et donner l'impression d'un domicile habité, etc.

Que faire en cas de cambriolage ?

Il est nécessaire de prévenir les forces de police le plus rapidement. Si vous constatez une effraction depuis l'extérieur de votre domicile, composez le 17 et n'intervenez jamais vous-même. S'il s'agit d'une intrusion de votre logement, évitez tout contact avec le mobilier et les objets afin de préserver traces et indices. Faites opposition sur vos moyens de paiements (carte bancaire et chèque).



SÉCURITÉ

Ayez les bons réflexes !

En ce début de saison estivale, voici quelques conseils pour vous prémunir contre les actes de malveillance.

Vendeurs à la sauvette

Prenez garde aux personnes mal intentionnées qui prétendent vous rendre service ou qui souhaitent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour dérober votre portefeuille ou tout autre bien. Placez toujours votre portefeuille dans une poche intérieure et difficile d'accès.

Fraudes à la carte bancaire

Ne communiquez jamais vos numéros de carte bancaire par téléphone ou en cliquant sur un lien envoyé depuis un courriel électronique. Les banques, par exemple, ne demandent jamais ce type d'information par courriel.

Opération Tranquillité vacances

Ce dispositif gratuit est proposé toute l'année, dès lors que vous partez plus de sept jours (voir interview ci-contre). Votre logement doit rester inoccupé pendant votre absence.

Pour vous inscrire, contactez le service municipal de police en vous rendant à l'hôtel de ville ou remplissez le formulaire téléchargeable sur www.sceaux.fr, rubrique Tranquillité publique.

Vous pouvez également adresser votre demande par courrier ou vous rendre au commissariat principal de Châtenay-Malabry (28 rue du Docteur-Le-Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry).

→ Plus de détails sur www.sceaux.fr rubrique Tranquillité publique.

ESCROQUERIE CARTE BANCAIRE **SOYONS VIGILANTS !**

Les 7 et 8 juin dernier, des Scéens ont été victimes d'une escroquerie à la carte bancaire au distributeur automatique de billets du groupe La Poste, situé rue du Four. Une micro-caméra permettait en effet de lire le code lors de la frappe. Le directeur de l'établissement a porté plainte auprès du commissariat. La Ville, quant à elle, appelle de nouveau à la vigilance des usagers lors de l'utilisation de ces distributeurs, notamment après avoir retiré les billets.

→ Plus d'informations auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.



WWW.SCEAUX-SHOPPING.COM

Mes courses en un clic !

La première conciergerie numérique française www.sceaux-shopping.com a été mise en place à Sceaux en 2013 en partenariat avec l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (Ucas), la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine et le groupe La Poste. Cette plateforme de vente en ligne facilite le quotidien des Scéens qui n'ont pas toujours le temps d'effectuer leurs courses aux heures d'ouverture des commerces. Elle contribue également au soutien du développement de l'activité commerciale locale.

Facile, simple et utile

En quelques clics et à tout moment, vous effectuez vos achats sur le site auprès de différents commerçants scéens et réglez vos courses en une seule fois grâce à un paiement sécurisé. La possibilité de récupérer les marchandises en dehors des heures d'ouverture des commerces est,

en outre, une vraie souplesse pour tous ceux qui travaillent en dehors de la commune et rentrent tard le soir. Deux modes de livraison sont ainsi proposés sur le site : le "click & collect" qui permet au client de commander et de récupérer ses achats chez le commerçant aux heures d'ouverture de son magasin, ou la livraison en consigne automatisée (24h/24 et 7j/7) mise en place par La Poste près de la gare RER Robinson (ligne B). Enfin, une newsletter informe les clients des offres promotionnelles proposées par les commerçants. L'occasion d'être tenu informé des bonnes affaires en cours !



Retrouvez la liste des commerçants adhérents en page 35 de ce Sceaux Mag, ou sur www.sceaux-shopping.com

POISSONNERIE **SISCO MARÉE FERME CET ÉTÉ**

Cette poissonnerie sur étal, qui vous accueille le mercredi et le samedi de 8h à 13h, au centre commercial des Blagis, sera fermée durant l'été et ce, jusqu'au 1^{er} septembre 2014. Toutefois, la livraison de produits frais est maintenue sur Sceaux durant le mois de juillet, du mardi au dimanche, pour toute commande à partir de 10€.

→ Sisco Marée, centre commercial des Blagis, 70 avenue Jean-Perrin.
Tél. : 06 12 72 56 28 ou 06 86 84 08 49. siscomaree@sfr.fr

EN BREF

● Primeur des Blagis

Suite au décès accidentel de son propriétaire, l'activité "Primeur Discount" est dans une situation juridique complexe. Un mandataire judiciaire sera prochainement nommé pour statuer sur le devenir de ce magasin. Mobilisée pour le maintien du commerce de proximité, la Ville suit attentivement les prochaines décisions du tribunal de commerce car elle tient à conserver cette activité primordiale pour les habitants du quartier.

● Du nouveau à la boucherie du Parc

Les époux Beaudoire reprennent la gérance de cet établissement et propose de nouvelles spécialités : veau du limousin, boeuf race blonde d'aquitaine et parthenaise... La boucherie est ouverte tout l'été et vous accueille du mardi au jeudi, de 8h à 13h et de 15h30 à 20h, le vendredi de 8h à 13h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h.

→ 39 rue Houdan.
Tél. : 01 46 61 00 52.

● Café de la paix

Les époux Granier, ainsi que leur fils Michel, ont repris les rênes du Café de la paix. Cette brasserie traditionnelle propose des produits régionaux aveyronnais. Le Café de la paix vous accueille du lundi au samedi de 7h30 à 20h et le dimanche de 9h à 20h.

→ 13 rue Houdan.
Tél. : 01 46 61 01 27.



SCEAUX HABITAT

Ancré sur le territoire

Le 15 mai dernier, Philippe Laurent a été réélu président de Sceaux Habitat à l'unanimité. Sceaux habitat est l'un des plus petits offices de l'habitat de France et gère 900 logements. Il dispose d'un patrimoine en excellent état, qu'il accroît chaque année. Actuellement, Sceaux Habitat construit en maîtrise d'ouvrage directe une résidence de 71 logements pour étudiants et prévoit l'achat de six logements en cours de construction dans une promotion privée de 20 logements, appliquant ainsi le principe de mixité sociale poursuivie par la Ville.

Pour Philippe Laurent, «*les offices municipaux permettent de maintenir une relation de qualité avec les locataires. Leur rôle est essentiel puisqu'ils favorisent le développement d'une offre de logements bien intégrée au tissu urbain tout en étant équitablement répartie sur l'ensemble du territoire*».

Ces dernières années, le président de Sceaux Habitat - qui a animé la commission Logement de Paris-Métropole pendant plusieurs années - s'est élevé à de nombreuses reprises contre l'automatisme du transfert des offices publics d'habitat à l'intercommunalité, voyant là «*une perte évidente d'ancrage sur le territoire et d'efficacité, à l'heure où l'Île-de-France connaît une crise aigue du logement*».



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les résultats

Du 22 au 25 mai, les citoyens des 28 états membres de l'Union européenne ont été appelés à choisir les 751 députés, dont 74 Français. La circonscription Île-de-France (l'une des huit circonscriptions créée par la loi électorale) comptait 15 sièges à pourvoir et 31 listes étaient en lice pour ce scrutin : un record ! Les 15 eurodéputés élus dans le cadre de la circonscription francilienne, et qui siégeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années, sont les suivants : Patrick Le Hyaric (Front de gauche), Pervenche Bérès, Guillaume Balas et Christine Revault (PS-PRG), Pascal Durand et Éva Joly (EELV), Marielle de Sarnetz et Jean-Marie Cavada (MoDem-UDI), Alain Lamassoure, Rachida Dati,

Philippe Juvin et Constance Le Grip (UMP), Aymeric Chauprade, Marie-Christine Boutonnet et Jean-Luc Schaffhauser (FN).

À Sceaux, le taux de participation a été de 53,61 %, soit 10 points de plus que la moyenne nationale (43 %). Un score qui témoigne de l'attachement des Scéens aux questions européennes. La liste "Pour la France, agir en Europe" (UMP) est arrivée en tête avec 24,53 %. La liste centriste "UDI Modem Les Européens" a remporté 20,14 % des voix. Quant à celle du Parti socialiste, "Choisir notre Europe", elle a rassemblé 15,62 % des suffrages exprimés.

→ **Les résultats des élections européennes à Sceaux, par bureau de vote, sont sur le site www.sceaux.fr, rubrique Démocratie locale.**

DÎNERS DE RUE À TABLE !

Jusqu'à fin septembre, organisez votre dîner de rue ! La Ville apporte son aide aux Scéens qui souhaitent partager un repas convivial, entre voisins ou amis. La demande d'autorisation et de matériel est à déposer impérativement trois semaines avant la date du dîner de rue, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan ou sur www.sceaux.fr.

→ Plus de détails auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.

CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du 19 juin 2014



Aménagement – urbanisme

Le conseil a décidé l'acquisition à l'amiable de la propriété de la famille Simmoneaux, située 50 rue de Bagneux.

Le conseil a approuvé la construction d'une crèche et d'une résidence étudiante de 120 logements sur le secteur Albert 1^{er}.

Jeunesse

Le conseil a décidé d'attribuer cinq bourses à de jeunes Scéens dans le cadre du dispositif Projeunes et de reconduire, à compter de la rentrée 2014, les dispositifs « coupons jeunes » et « coupons enfants » (voir article page 33).

Vie scolaire et périscolaire

Le conseil a approuvé les tarifs d'accueil en centres de loisirs et en temps d'activités périscolaires.

Développement durable – économie sociale et solidaire

Le conseil a pris acte de la communication du rapport sur la politique de développement durable pour l'année 2013 (voir notre article page 14), et a décidé de reconduire le dispositif d'aides pour l'achat de vélos à assistance électrique (voir notre article page 26).

Affaires financières

Le conseil a approuvé le compte administratif 2013 qui rend compte de l'exécution du budget de 2013 et a pris acte du rapport d'activités des services pour l'année 2013.

Vœux et motions

Le conseil a émis un vœu de soutien à la candidature de la France à l'organisation de l'exposition universelle de 2025 et décidé de promouvoir cette candidature auprès des Scéens.

Le conseil a approuvé la motion de soutien à l'action de l'Association des maires de Frances pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.



Retrouvez l'intégralité du rapport d'activités des services sur www.sceaux.fr rubrique **Vie municipale / Organisation des services municipaux.**



Retrouvez le détail des décisions sur www.sceaux.fr rubrique **Démocratie locale** ou sur les panneaux d'affichage de la ville.

Prochaine séance du conseil municipal : **le mardi 30 septembre 2014** à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan.



Cadre de vie



Aménagement de la RD 920 réalisé entre Sceaux et Antony par le Département.

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

RD 920 : plus belle demain



Le département des Hauts-de-Seine va entreprendre des travaux de voirie dès cet été, en limite de Sceaux/Bourg-la-Reine, entre le carrefour de la Duchesse-du-Maine et la place de la Libération (carrefour d'entrée à Bourg-la-Reine en bas de l'allée d'Honneur). Ces aménagements ont pour but d'améliorer le trafic automobile et de développer les circulations "douces" dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé vers la Croix-de-Berny.

RD 920

La route départementale 920 traverse les Hauts-de-Seine, de Montrouge à Antony, et se prolonge jusqu'à Massy dans l'Essonne. De nombreux dysfonctionnements sur cet axe ont fini par rendre la circulation difficile. Afin d'améliorer le confort des usagers et le cadre de vie des

habitants, le Conseil général a décidé de requalifier la RD 920 en un boulevard sécurisé, agréable et mieux partagé aux différentes mobilités. À Sceaux, les travaux débuteront le 7 juillet et se poursuivront jusqu'en 2016 à Bourg-la-Reine.

Aménagements de voirie

Ce programme comprend plusieurs réalisations : l'élargissement du trottoir, la création d'une piste cyclable et d'un terre plein central arboré, la mise en deux fois deux voies, le réaménagement de la place de la Libération et de ses espaces verts. Par ailleurs, l'éclairage public ainsi que la signalisation tricolore seront rénovés et améliorés.

Restriction de circulation

Pour mener à bien cette opération d'envergure, la circulation sera limitée

sur trois voies dans les deux sens (deux voies dans un sens et la troisième en sens inverse), pendant toute la durée des travaux. Le stationnement sera interdit au niveau de l'emprise du chantier, mais les accès aux habitations et commerces seront maintenus. Concernant les entrées des aires de stationnement, elles pourront être bloquées le temps de leur rénovation. Les équipes de la direction de la Voirie du département et les entreprises veilleront à limiter au maximum la gêne occasionnée par ces travaux. Une information sur site sera diffusée tout au long du chantier.

→ Plus de renseignements auprès de la direction de la Voirie du département au 01 41 13 50 21 et sur voirie@cg92.fr.



TRAVAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL

Boulevard Colbert

Les travaux boulevard Colbert sont sur le point de s'achever. Le conseil général des Hauts-de-Seine a en effet engagé début juin des travaux de désamiantage et de renouvellement de la chaussée sur la section du boulevard Colbert située entre l'avenue Carnot et la rue Michel-Voisin.

Des travaux importants

Jacqueline Charrue, responsable de l'unité Voirie sud au Département, revient sur ces travaux importants et nécessaires : « le boulevard Colbert justifiait une intervention rapide de nos équipes en raison de la dégradation accélérée de la chaussée et de la présence d'amiante. Les équipes techniques font face à des risques sanitaires lorsqu'ils travaillent sur

des enrobés amiantés. Depuis 2011, le Département a pris en compte ce problème de santé publique pour ses agents et pour les entreprises intervenant sur ces produits dangereux. Ainsi, la réglementation impose des protocoles contraignants nécessitant notamment une fermeture complète de la zone de chantier. » Avant de conclure : « Après un mois de travaux, la nouvelle chaussée boulevard Colbert va permettre d'apporter un vrai confort aux usagers tout en réduisant les nuisances sonores et les risques d'accident ».

→ Plus de renseignements auprès de la direction de la Voirie du Département au 01 41 13 50 43.



RÉNOVATION

PLACE DES AILANTES

La Ville va entreprendre, au cours de l'été, des travaux de rénovation de la place des Ailantes. Le dessin général de la place est conservé, ainsi que les ailantes, arbres qui ont donné leur nom au lieu. Les revêtements seront repris et les éclairages remplacés par des dispositifs plus économes en énergie.

→ Plus d'informations auprès de Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.



JARDIN DES VOISINS

Sceaux naturellement

Au 31 rue Michel-Voisin, vous pouvez pratiquer le jardinage en milieu urbain. À seulement quelques pas des zones pavillonnaires, promeneurs et adhérents du jardin des Voisins se croisent au milieu des parcelles de ciboulettes, de choux, de persils et de laitues. Les adhérents arrosent leurs plantations. Les curieux, quant à eux, s'émerveillent des cultures et prennent part aux animations organisées tous les mois.

Samedi 30 août à 14h, mettez en pratique une autre idée de la permaculture : celle de jardiner avec les énergies invisibles telles que la lune, la musique ou l'électroculture.

Fin mai, de nouveaux pensionnaires ont pris place au jardin des Voisins. Grisette, Blanche neige, Ébène et Noisette sont les nouvelles poules qui ont élu domicile au sein d'un petit enclos. Elles ont sept mois et leurs premiers œufs sont attendus avec impatience.

Le jardin des Voisins et son poulailler sont ouverts au public tous les samedis après-midi de 14h à 17h.

→ Informations et inscription aux animations sur lejardindesvoisins@gmail.com.

EN BREF



● Info énergie

Les permanences info énergie, qui se déroulent les 1^{er} et 3^e mercredi du mois à l'hôtel de ville, seront ouvertes jusqu'à fin juillet. Elles seront fermées en août et reprendront dès le 1^{er} septembre. Pour rappel, ces permanences informent et conseillent gratuitement le public sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire sa consommation d'énergie.

→ **Plus d'informations à l'adresse energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr ou au 0800 006 75 (de 9 à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi, appel gratuit depuis un poste fixe).**



● Collecte déchets

La collecte des déchets ménagers sera assurée pendant les vacances d'été et les jours fériés du 14 juillet et du 15 août. Pour connaître les dates de collecte dans votre rue, consultez votre calendrier de collecte sur www.agglo-hautsdebievre.fr.

→ **Renseignements au 01 41 87 81 61 ou sur infodechets@agglo-hautsdebievre.fr.**



MOBILITÉ DOUCE

Le vélo à la portée de tous



Lors de sa séance du 19 juin dernier (voir article page 23), le conseil municipal a voté la reconduction d'un système d'aides accordé aux particuliers qui souhaitent acquérir un vélo à assistance électrique (VAE).

Cette initiative, mise en place en 2011 par la Ville, s'inscrit dans une politique de développement des circulations douces et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2011, 83 Scéens ont ainsi bénéficié d'une subvention accordée par la Ville. Ce mode de transport original a également été retenu pour les déplacements des agents municipaux. Économique, silencieux et non polluant, le vélo électrique dispose de nombreux atouts. Par ailleurs, il se révèle bien adapté à la topographie vallonnée du territoire scéen. Fort de ce succès, la mairie de Sceaux a donc décidé

de poursuivre son soutien avec une subvention à hauteur de 20% du coût total d'achat et plafonnée à 200 euros. Pour toute demande de subvention, téléchargez le dossier sur www.sceaux.fr.

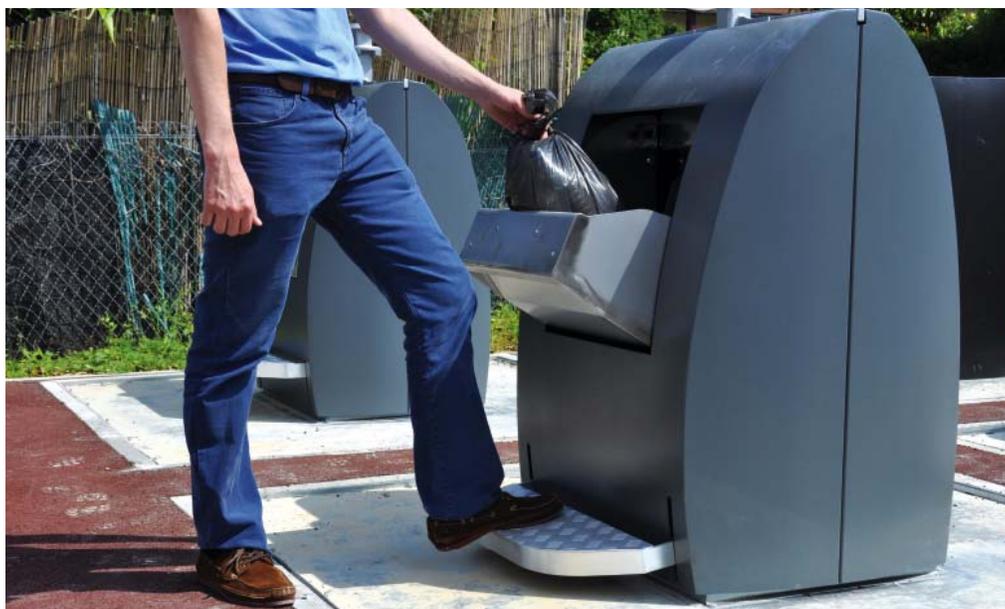
Sceaux vélo campus

Vous êtes étudiant ? Vous souhaitez vous déplacer plus facilement ? Louez votre vélo grâce à Sceaux vélo campus ! Pour profiter de cette offre dès la rentrée de septembre, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte d'étudiant et du règlement de la location. Renseignements auprès des associations étudiantes partenaires de votre établissement : IUT de Sceaux et fondation EPF.

→ **Plus de détails sur le site www.sceaux.fr rubrique Ville durable.**

RÉNOVATION CITÉ SCOLAIRE LAKANAL

Installation d'échafaudages, mise en place des supports provisoires pour les branchements électriques... Les travaux de rénovation de la cité scolaire Lakanal, qui ont débuté en juin, sont soumis à des contraintes fortes. En effet, le bâtiment est protégé au titre des monuments historiques et son parc est classé. Des travaux longs et complexes pour ce prestigieux lycée qui va bientôt fêter son 130^e anniversaire.



Rue des Aulnes, modèle de bornes enterrées qui seront prochainement installées à Sceaux.



DÉCHETS MÉNAGERS

Des bornes enterrées pour simplifier le tri

Le programme d'installation de points d'apport volontaire enterrés (PAVE) est en cours d'achèvement à Sceaux. Dès le 28 juillet, les Scéens du quartier des Blagis et des Bas-Coudrais vont pouvoir bénéficier de ces nouvelles bornes qui simplifient le tri sélectif et permettent de glisser très simplement les déchets. Un vrai plus pour les habitants puisque ce système, qui optimise la collecte et améliore le niveau d'hygiène, diminue également les nuisances liées au passage des camions en charge du ramassage des déchets.

Tri sélectif simplifié

Au total, ce sont 12 PAVE (dont 1, un peu plus tard pour raisons techniques) qui ont été installés en remplacement du système actuel

de collecte par bacs jugé peu économique et inesthétique. Deux seront installés rue Léon-Blum et dix équiperont la résidence des Bas-Coudrais. Chaque site comprendra plusieurs bornes destinées à recevoir chaque type de déchets : déchets ménagers recyclables, non recyclables et verre). Les cartons volumineux doivent être pliés ou, à défaut, déposés à la déchèterie de la Communauté d'agglomération à Verrières-le-Buisson (située à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue de Paradis). Pour rappel, les erreurs de tri diminuent l'efficacité du recyclage et sont très coûteuses pour la collectivité. Adoptez les bons gestes !

→ Plus de détails sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr et sur infodechets@agglo-hautsdebievre.fr.

RÉNOVATION NOUVEL ÉCLAIRAGE AVENUE SULLY-PRUDHOMME

Les travaux de rénovation de l'éclairage public actuellement en cours sur l'avenue Sully-Prudhomme s'achèveront cet été. Cette installation viendra remplacer des candélabres vétustes. Les usagers bénéficieront d'un éclairage amélioré et efficace sur le plan énergétique.

EN BREF



● Bus Paladin

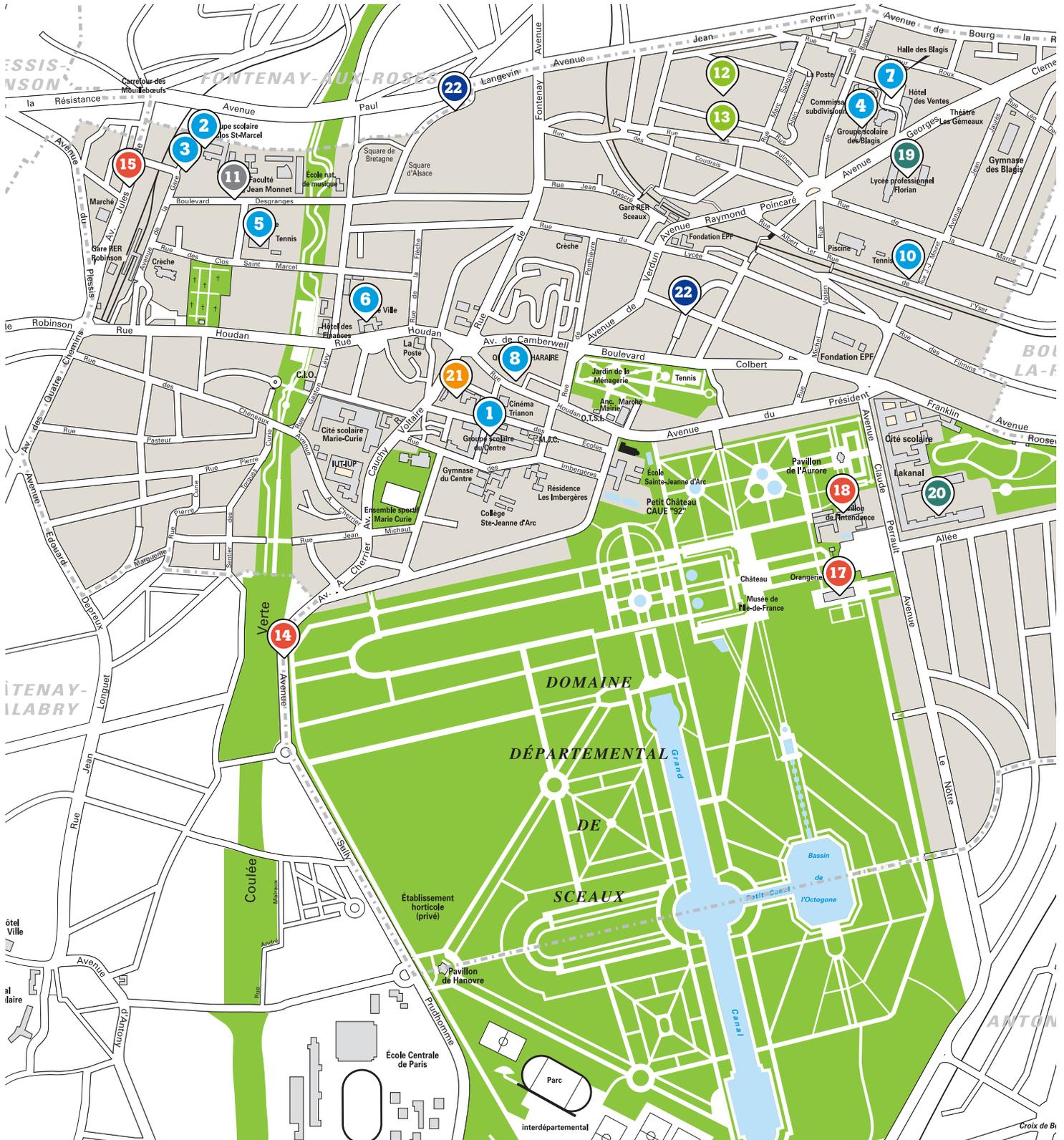
À partir du 15 juillet et jusqu'au 23 août inclus, les horaires du Paladin changent. Ils sont consultables sur le site Internet de la Communauté d'agglomération www.agglo-hautsdebievre.fr à la rubrique Se déplacer/Lignes et horaires de bus. Les fiches horaires seront mises à disposition du public à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan.

● Résidence des Clos-Saint-Marcel

Les travaux de la future résidence du 7-9 rue des Clos-Saint-Marcel vont débuter courant juillet. Ils vont impliquer quelques difficultés de circulation pendant toute la durée de construction de ce programme de 23 appartements. La livraison de ces logements est prévue pour le troisième trimestre 2016.

→ Plus de renseignements au 1 rue du Maréchal-Joffre ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Fermé en août.

Les travaux en juillet et août 2014





Témoignage

→ **Arnaud Laval**
scénographe

«Après des études d'arts appliqués, c'est le théâtre qui m'a guidé vers le métier de scénographe... J'ai en effet collaboré à de nombreux projets tels que l'adaptation pour le théâtre du roman de Selma Lagerlöf *Le merveilleux voyage de Nils Holgerssons*. Puis, à l'occasion de la réalisation d'un film publicitaire pour le lancement d'un parfum Guerlain, j'ai été engagé à la direction artistique de cette maison de haute couture en tant que concepteur d'événements, et plus tard chez Yves Saint-Laurent comme scénographe événementiel.

En 1994, j'ai décidé de créer ma propre société de créateur conseil, et réalisé des événementiels pour des lancements de parfums à l'international. Tout en poursuivant ma carrière d'auteur graphique et plastique, j'ai été appelé à concevoir la scénographie du Musée Guimet de Lyon et celle des Nocturnes du patrimoine de Sceaux.

Avec *Paradoxe*, je retrouve le plaisir de collaborer à nouveau pour la ville de Sceaux. Je vais organiser l'espace scénique en fonction des œuvres, de leur volume, de leur texture, de leur forme, mais aussi en laissant libre court à l'improvisation. C'est l'alchimie des œuvres qui me porte. Parfois, je laisse de côté certaines œuvres et celles-ci retrouvent une place... ou pas. Choisir, c'est renoncer !»

COLLECTIFS

exposition à l'initiative des collectifs
Bloc-House et La Tarlatane

Paradox^Θ

COLLECTIFS

Des artistes, une exposition

La ville de Sceaux encourage la création artistique. Elle met régulièrement à l'honneur les œuvres de plasticiens scéens qu'elle présente à l'hôtel de ville dans le cadre de l'événement *Sur le mur rouge*. Cet espace d'exposition, ouvert à tous, permet la découverte d'un artiste et de son œuvre. Fort du succès rencontré, la Ville poursuit sa démarche avec un nouveau rendez-vous : *Collectifs*. Le principe ? Réunir non pas un, mais plusieurs artistes autour d'un thème.

Le paradoxe en question

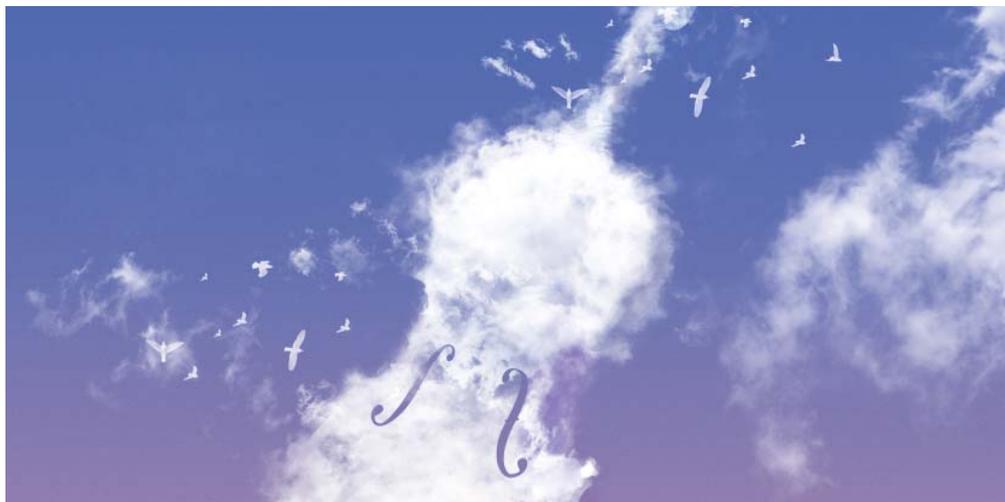
Pour sa première édition, qui se déroulera **du 7 juillet au 6 septembre** à l'hôtel de ville, *Collectifs* réunira les artistes de *Bloc-House*, *La Tarlatane* et l'association *Les artistes scéens*. Le thème du "paradoxe" sera le fil conducteur de cette exposition mise en scène par le scénographe Arnaud Laval (voir ci-contre). L'occasion d'interroger le public sur tout ce qui s'oppose au sens commun. Car si le paradoxe dérange, il est également

un stimulant pour la réflexion - notamment artistique - et révèle la complexité de la réalité. Jean José Baranès, artiste du collectif *Bloc-House*, explique l'approche philosophique qui sous-tend la démarche artistique proposée lors de cette exposition : «*Pour Aristote, le monde est divisé en deux : le terrestre, où règnent en maître l'imperfection et l'altération ; et le céleste où se retrouvent la beauté et la perfection. Figures antinomiques, l'une ne saurait pourtant exister sans l'autre.*»

Rencontrez les artistes de cette exposition lors du vernissage et de la soirée de "décrochage" organisés à l'hôtel de ville, respectivement le 10 juillet et le 4 septembre à 19h30.

→ **Collectifs, Paradoxe, du 7 juillet au 6 septembre 2014, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Tél. : 01 41 13 33 00. www.sceaux.fr**

Ça bouge à Sceaux



FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX

Un été sans fausse note

Du 15 août au 21 septembre, pour cause de travaux dans l'Orangerie, le festival s'installe sous une structure éphémère, au domaine départemental de Sceaux, près du château. Ce festival, spécialisé dans la musique de chambre, est axé sur le quatuor et le récital de piano.

Des Schubertiades au romantisme

Cette 45^e édition s'annonce toute particulière. En effet, le parrainage de Jean-François Heisser, directeur artistique de l'orchestre Poitou-Charentes, a donné naissance à une programmation intitulée *Un week-end, un thème*. Plusieurs concerts sont ainsi programmés : des *Schubertiades*, du 15 au 17 août ; *L'âme slave*, les 23 et 24 août ; *L'Europe centrale*, les 30 et 31 août ; *De l'Allemagne*, du 5 au 7 septembre ; et enfin *Le romantisme*, du 12 au 14 septembre.

Autant de rendez-vous à ne pas manquer qui permettront de découvrir des musiciens de renom tels que la pianiste Claire Désert, ou encore les violonistes Alexandra Soumm et Tai Murray. Sans oublier Edgar Moreau, jeune violoncelliste prodige...

Autour du festival

Chaque week-end, une visite libre du musée du domaine départemental de Sceaux est proposée pour tout détenteur d'un ticket d'entrée à un concert du jour. De plus, ce musée organise les 7 et 21 septembre des ateliers de création spécialement conçus pour les enfants (6-14 ans). Pour cela, rendez-vous à 17h15, avant le concert, à l'accueil du festival.

→ **45^e festival de l'Orangerie de Sceaux, du 15 août au 21 septembre.**
Renseignements au 01 46 60 00 11 ou sur www.festival-orangerie.fr.

LES SCÉENS ONT DU TALENT **KIDON**

Kidon sera présenté **le 3 juillet à 20h30** au cinéma Trianon en présence du réalisateur Emmanuel Naccache, originaire de Sceaux. Une histoire placée sous le signe de la comédie et du thriller d'espionnage, sur fond de conflit israélo-palestinien. Sorti en salle le 14 mai dernier, le film réunit Tomer Sisley, Bar Refaeli, Kev Adams et Hippolyte Girardot.

→ *Kidon* d'Emmanuel Naccache, le 3 juillet à 20h30, au cinéma Trianon, 3 bis Marguerite-Renaudin. www.sceaux.fr.

Conservatoire de musique

→ Agenda de rentrée

Notez dès à présent les dates de la rentrée du conservatoire de musique !

Le 10 septembre à 18h, vous pourrez vérifier votre affectation en cours de musique et de danse.

Les rencontres avec les professeurs auront lieu quant à elles les 11 et 12 septembre de 17h à 19h30, et le 13 septembre de 14h à 16h30.

Les cours individuels et de danse reprendront le 15 septembre et les cours collectifs (orchestres, chorales, formation musicale, histoire de la musique...) le 22 septembre.

Enfin, si vous souhaitez vous investir dans la vie du conservatoire et assister aux examens annuels, contactez l'association Les Amis du Conservatoire à : amisduconservatoire@yahoo.fr

→ **Conservatoire de musique, 11/13 boulevard Carnot à Bourg-la-Reine. Tél. : 01 41 87 12 84.**

Ça bouge à Sceaux



HORS LES MURS

Un brin de lecture

En juillet et en août, le département des Hauts-de-Seine organise des salons de lecture éphémères dans ses différents parcs.

La bibliothèque municipale s'associe à cet événement et vous invite à la rejoindre, de 15h à 18h, au salon de lecture de la Maison de Chateaubriand. Au programme : une série de rendez-vous thématiques. **Le 8 juillet**, une lecture de textes littéraires autour de *La nature de Pétrarque* à *Victor Hugo* vous est ainsi proposée ; **le 15 juillet**, venez *Rire et sourire dans la littérature contemporaine* ; **le 22 juillet**, découvrez *La musique au temps de Chateaubriand* à travers une présentation d'extraits sonores ; enfin **le 29 juillet**, assistez à une lecture sur le thème des *Romans des guerres 14-18 et 39-45*.

Des animations sont également prévues au domaine départemental de Sceaux. Consultez le programme complet sur www.hauts-de-seine.net.

→ **Maison de Chateaubriand**, 87 rue de Chateaubriand à Châtenay-Malabry. Tél. : 01 55 52 13 00.

→ **Bibliothèque municipale**, 7 rue Honoré-de-Balzac. Tél. : 01 46 61 66 10.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BLAGIS

Un été animé !

Piscine, bowling, tir à l'arc, cinéma... Le centre social et culturel des Blagis (CSCB) propose jusqu'au 11 juillet des sorties et animations pour les jeunes âgés de 7 à 16 ans. Un programme adapté aux enfants et aux adolescents, pour que l'été soit synonyme de découvertes.

Sorties entre copains...

Les jeunes de 12 à 16 ans sont invités **le 1^{er} juillet** à un après-midi bowling ; **le 2 juillet**, ils pourront visiter le studio 13/16, le nouvel espace du centre Georges Pompidou ; la journée du **3 juillet** sera consacrée à la visite de l'exposition *L'art des supers héros Marvel* au musée Art ludique ; enfin, **le 4 juillet**, c'est pique-nique et

baignade à la piscine de La Grenouillère. Le programme des 7 à 11 ans fera la part belle aux activités sportives avec roller, skate, trottinette et tir à l'arc **le 7 juillet** ; pause cinéma avec *Dragon 2* **le 8 juillet** ; **le 9 juillet**, jeux sportifs au parc de Sceaux ; **le 10 juillet** sera consacré aux disciplines de l'athlétisme et de l'escalade ; enfin, **le 11 juillet**, le CSCB proposera une journée trampoline, boxe et piscine. Tout comme Élixa, 10 ans, ce sera l'occasion de «se faire de nouveaux amis tout en s'amusant».

→ **Renseignements et inscriptions** auprès du CSCB, 2 rue du Docteur-Roux. Tél. : 01 41 87 06 10.

ANIMATHEQUE MJC DU MERINGUÉ À LA SALSA

Dancez cet été ! Maja Carcano de la compagnie Maxica Danse vous propose un stage *Du meringué à la salsa*. Il se déroulera **du 7 au 11 juillet de 12h30 à 14h** à l'Animathèque MJC. Pour clore ce stage, une soirée salsa, ouverte à tous, sera organisée le 11 juillet de 19h à 21h. L'établissement fermera ses portes à partir du 14 juillet et vous accueillera de nouveau le 2 septembre.

→ **Animathèque MJC**, 21 rue des Écoles. Tél. : 01 43 50 05 96.

Ça bouge à Sceaux



AIDES FINANCIÈRES

Loisirs pour tous

La ville de Sceaux et le département des Hauts-de-Seine facilitent l'inscription de vos enfants aux activités culturelles et sportives.

Le coupon Enfants et le coupon Jeunes, aides financières allouées par la Ville, sont proposés aux enfants de 5 à 11 ans et aux jeunes de 12 à 18 ans domiciliés sur la ville et souhaitant s'inscrire à une activité sportive ou culturelle au sein d'une association scéenne (ou non scéenne, mais ayant fait l'objet d'une convention).

La participation de la mairie, qui tient compte du revenu des parents, varie de 25 à 60 euros. Elle est de 60 euros pour le coupon Jeunes dont les parents bénéficient d'une allocation de rentrée scolaire (ARS).

→ Renseignements au 01 41 13 33 00.

Le P@ss92 est une aide financière de 70 euros accordée par le Conseil général aux collégiens des Hauts-de-Seine. Ce passeport loisirs, qui se présente sous la forme de tickets électroniques, offre la possibilité de s'inscrire à des activités culturelles, artistiques ou sportives dans la ville du bénéficiaire. Pour l'obtenir, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur pass.hauts-de-seine.net.

REMISE EN FORME

Pour des vacances toniques !

La Ville propose du 1^{er} au 31 juillet un programme de remise en forme à destination des jeunes, des adultes et des seniors. L'occasion de se maintenir en forme, à son rythme et selon ses besoins.

Tout en douceur

Les exercices prévus (gymnastique douce, stretching, renforcement musculaire, marche rapide au parc...) ont pour objectifs d'améliorer le souffle et la coordination.

Ils visent également à corriger les mauvaises postures et permettent de tonifier l'ensemble de la musculature de façon progressive. Pour éviter toutes courbatures, chacune des séances se termine par un exercice de stretching.

Un encadrement de qualité

Les séances sont encadrées par un éducateur sportif diplômé d'État. Ce dernier apporte ses conseils pour améliorer sa performance physique, sa tonicité et son bien-être général. Les participants s'exercent ainsi en toute sécurité, avec du matériel léger et adapté (haltères, élastiques et ballons).

→ Retrouvez le programme complet sur www.sceaux.fr. Renseignements auprès du service Sports au 01 41 13 32 53 ou sur sport@sceaux.fr. Tarifs : 9,30 euros la séance.

→ Un certificat de non contre-indication à la pratique de la gymnastique d'entretien est obligatoire.

FÊTE DU SPORT SPORTS EN STOCK

Événement incontournable de la vie scéenne, la Fête du sport se déroulera le 6 septembre au jardin de la Ménagerie. Un grand nombre de disciplines individuelles ou collectives seront ainsi représentées : football, taekwondo, yoga, judo, basket, tennis de table, gymnastique ou encore tir à l'arc... Et tout au long de la journée, les clubs proposeront des initiations et des démonstrations. L'occasion de découvrir de nouvelles activités sportives et de s'inscrire à l'une d'entre elles dès la rentrée.

Ça bouge à Sceaux

L'actu des clubs

→ **Résultats des clubs**

● **Judo**

Augustin Kawaishi accède à la ceinture noire 1^{er} dan de judo. L'obtention de ce grade élevé est le fruit de 11 années de travail ! En effet, Augustin a commencé le judo à l'âge de 5 ans au Judo club de Sceaux. Autre satisfaction, Baptiste Maurin a obtenu la 2^e dan de ceinture noire. Bravo à tous les deux !

● **Basket**

Équipe masculine NM2

Caen - Sceaux : 100 à 75
Sceaux - Vitré : 88 à 94
Championnat terminé
Classement : 10^e
avec 11 victoires et 15 défaites

Équipe féminine NF3

play-off
Sceaux - Ronchin : 64 à 69
Escaudain - Sceaux : 63 à 52
Sceaux - Orly : 63 à 52
Ronchin - Sceaux : 81 à 44
Sceaux termine 2^e de sa poule et monte en NF2 (voir article ci-contre).

● **Tennis de table**

Équipe 1 : Pré-Régionale

Sceaux - Asnières : 21 à 21
Classement : 4^e avec 2 victoires et 2 défaites

Équipe 2 : Départemental 1

Clamart - Sceaux : 24 à 18
Classement : 1^{er} avec 5 victoires et 2 défaites

Équipe 3 : Départemental 1

La Garenne-Colombes - Sceaux : 22 à 20
Classement : 7^e avec 1 victoire et 6 défaites

→ Retrouvez les résultats des clubs sur www.sceaux.fr, rubrique Sport.



BASKET FÉMININ

Montée en Nationale 2

C'est fait ! En remportant son match face à Orly (63 contre 52), l'équipe féminine du club de basket de la ville de Sceaux s'est classée 2^e de sa poule et obtient sa montée en Nationale 2 (voir résultats ci-contre). Pour Jean-Marc Perez, président du club, cette performance s'explique avant tout par la motivation sans faille des joueuses qui ont su être à la hauteur de l'ambition portée par ses dirigeants. « *Malgré les blessures de certaines joueuses durant l'année, l'équipe a trouvé les ressources et le talent nécessaires pour arracher la montée !* » a souligné le président, avant de conclure : « *cette victoire est d'abord le fruit d'un travail collectif.* »

Toujours plus haut

Née avec la création du club il y a 70 ans, l'équipe féminine de basket a toujours fait la fierté des Scéens. Les joueuses furent ainsi les premières à accéder au championnat de France Excellence, en 1956, après une rencontre victorieuse face à Nancy. Elles réitèrent l'exploit en 1959, 1966 et en 1972. En 2000, l'équipe féminine est championne de France de Nationale 1 et accède à la ligue féminine l'année suivante.

→ Retrouvez toute l'actualité du club sur www.asasbasket.com.



SUBVENTION

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE

La ville de Sceaux a attribué une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Marie-Curie dans le cadre du championnat de France de volley-ball UNSS qui s'est déroulé à Lille du 3 au 6 juin dernier. Cette subvention a permis de financer le transport des élèves participants. L'équipe des filles s'est classée huitième sur seize ; l'équipe des garçons a pour sa part terminé quinzième, pénalisée par la sortie de ses deux meilleurs attaquants pour cause de blessures.



SCEAUX-SHOPPING.COM

Essayez ! Découvrez la conciergerie numérique de proximité sur www.sceaux-shopping.com !

Au Porcelet Rose
41 rue Houdan

Bag Plus
8 rue Bergeret-de-Frouville

Bagel Station
114 bis rue Houdan

Bionat Sonat Bio
1 rue Marguerite-Renaudin

Body Minute
182 rue Houdan

Boren exploits photos
18 avenue Georges-Clemenceau

By Enzo
3 rue Michel-Charaire

Chocolat Passion
43 rue Houdan

Domisport
72 avenue Jean-Perrin

Du Fil en Aiguille
21 rue Houdan

Enzo Blue
51 rue Houdan

Helen
112 rue Houdan

Houda
140 avenue du Général-Leclerc

Invitation au Voyage
2 rue Marguerite-Renaudin

Le Festin d'Italie
39 rue Houdan

Le Lièvre et La Tortue
2-4 allée des Fontaines

Le Roi Lire
4 rue Florian

Les Saveurs de l'Océan
17 rue Houdan

Lézard Créatif
93 rue Houdan

Lissac Optique
8 place du Général-de-Gaulle

Lumière et Objet
26 rue des Écoles
(point de collecte Cityssimo)

Lynx Optique
12 rue Honoré-de-Balzac

Mamzelle Zaza

Mimmo
16 place du Général-de-Gaulle

Pâtisserie Colbert
49 rue Houdan

Poissonnerie des Quatre-Chemins
1 avenue des Quatre-Chemins

Une idée derrière la Tête
8 rue du Docteur-Berger

GROUPE SCOLAIRE SAINTE JEANNE D'ARC

ÉCOLE ...

MATERNELLE ET PRIMAIRE :

- Éveil musical et linguistique dès la maternelle
- Initiation à l'anglais, à l'allemand, à l'italien et à l'espagnol dès le CE2
- Éducation physique
- Étude dirigée le soir
- Atelier périscolaire culturel



Sainte Jeanne d'Arc

... et COLLÈGE :

- 2 langues vivantes dès la 6^e
Anglais et allemand
Anglais et espagnol
Anglais et italien
- 3 langues vivantes en 4^e
- Latin et grec
- Passage des examens de Cambridge

CLUB DU SOIR DE 18H À 20H ET CLUB DU MERCREDI DE 8H À 18H POUR LE PRIMAIRE
À PARTIR DE SEPTEMBRE, CLASSE À L'ÉCOLE LE MERCREDI MATIN ET CENTRE DE LOISIRS APRÈS CANTINE DE 13H À 19H

ÉCOLE : 7, rue du Docteur Berger - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 41 13 07 95

RER B, station SCEAUX

COLLÈGE : 27, rue des Imbergères - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 41 13 07 87

Bus : 128 - 192 - 395



ALARMES STORES FERMETURES

ALARMES • STORES
FENÊTRES PVC-ALU-BOIS • VOILETS ROULANTS
BLINDAGES • INTERPHONE
MOTORISATION DE PORTAILS • SERRURERIE
S.A.V. • DÉPANNAGE
REPRODUCTION DE CLÉS DE SÉCURITÉ

12, av. des Quatre Chemins - 92290 Châtenay-Malabry
www.asfstores.fr ☎ 01 47 02 57 61



Portes blindées
TORDJMAN
Avec ou Sans
Électronique
Maintenance
Certifiée
Désormais :
pour
interdire
une clé ...
détruisez
le code
attribué !



99 AVENUE DIVISION LECLERC
92160 ANTONY N.20
01-46-68-87-40
MARDI AU SAMEDI
10H-12H30 ET 14H-19H

BLANC
DES
VOSGES

CLIC-CLAC



RESSORTS ENSACHES
30 NUITS D'ESSAI
SATISFAIT ou ÉCHANGÉ

OREILLERS
Ebac
la literie les yeux fermés

COUETTES
100% LATEX

POINT FORT FICHET

Vous êtes sûrs de nous.

- Blocs-portes
- Portes blindées
- Coffres-forts
- Fermetures
- Alarmes
- Interphones
- Automatismes
- Fenêtres PVC

Devis gratuits
Dépannage serrurerie
Toutes marques

B.L.R. PROTECTION



141 av. du Général Leclerc 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 • www.blr-protection.fr

FENÊTRES
& PORTES
Promotion
Été 2014



Fenêtres d'Hier & d'Aujourd'hui
Volets | Persiennes | Portails | Portes | Stores
BOIS PVC ALU

DU 14 JUIN AU 26 JUILLET 2014

50€ TTC OFFERTS
PAR FENÊTRE OU PORTE D'ENTRÉE
COMMANDÉE AVEC OPTION**

confort sécurité design performance www.fenetrespcj.com PARTENAIRE CERTIFIÉ JANNEAU

144 bis avenue du Général Leclerc
R.N.20 - 92330 SCEAUX Tél : 01 49 73 38 02

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE



fca

isole vos murs, fenêtres et combles !

fcaweb.fr

☎ **01 41 87 08 25**



ASSOCIATIONS

Communiqués

● La Villanelle

L'association propose un stage sur le thème "Création vocale et scénique" pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il se déroulera **du 7 au 11 juillet**, avec le soutien de la chorale "À cœur joie "la Villanelle de Sceaux". Le chant permet de développer l'écoute, la concentration, le respect, la maîtrise de soi, la communication et le partage. Ce stage associe au chant la pratique du théâtre, le mime et l'expression corporelle. Il permet ainsi aux enfants d'appréhender les arts de la scène. Il sera animé par Nathalie Dalgarno, musicienne et chef de chœur, et Sara Jehane, comédienne.

→ **Renseignements :**
musiquetheatresceaux@gmail.com ou 06 75 21 39 76.

● AOR92

L'assemblée générale 2014 a eu lieu le 17 mai à Chaville. Le colonel Franck Bertin a été réélu président de l'association des officiers de réserve des Hauts-de-Seine (AOR92). Un vin d'honneur a ensuite été servi en présence de l' élu correspondant défense, de responsables associatifs, de réservistes et d'autorités militaires. Le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe a eu lieu le 26 mai en présence du conseiller général du canton de Meudon Audrey Jenback, du colonel Franck Bertin et d'une délégation d'officiers de réserve de l'AOR92.

→ **Contact par courrier**
ou henri.bach@free.fr

● Le Club des Aînés

Depuis 40 ans, le club assure des activités aux retraités et aux plus de 60 ans : chorale, dessin, gymnastique douce, aquagym, promenade au parc, rencontres et jeux de société. Des goûters et des repas sont organisés régulièrement. Un voyage est proposé (2012 les Baléares, 2013 les Canaries). En juillet, les permanences seront assurées les lundis et jeudis après-midi au local du club, ainsi que les promenades au parc (RDV mercredi 10h30 à l'entrée en face du marché). Toute l'année, l'accueil est assuré le lundi après-midi au 8 ter, rue Marguerite-Renaudin.

→ cda92330@orange.fr

● Bienvenue à Sceaux

Jusqu'à mi-juillet, l'association vous propose plusieurs activités : bridge, scrabble, jeux de cartes. Et pendant tout l'été, la marche dans le parc de Sceaux aura lieu les mardis et jeudis de 10h à 11h. Bel été à tous !

→ **Tél. : 01 46 60 55 27**
(avant 18h), **01 46 83 02 04**
(après 18 h). **Permanences**
de 10h30 à 11h30 (sauf
mercredi et week-end) au
14 ter rue des Imbergères.

● Le vide-greniers de l'ALHSS

L'association des locataires de l'habitat social de Sceaux (ALHSS) organise son quatrième vide-greniers le dimanche 14 septembre de 8h à 19h au 15 rue de la Chrétienté.

→ **Inscription obligatoire,**
soit par courrier au 31 rue
de la Chrétienté, soit par
mail à contact.alhss@free.fr

● Association Petit Prince

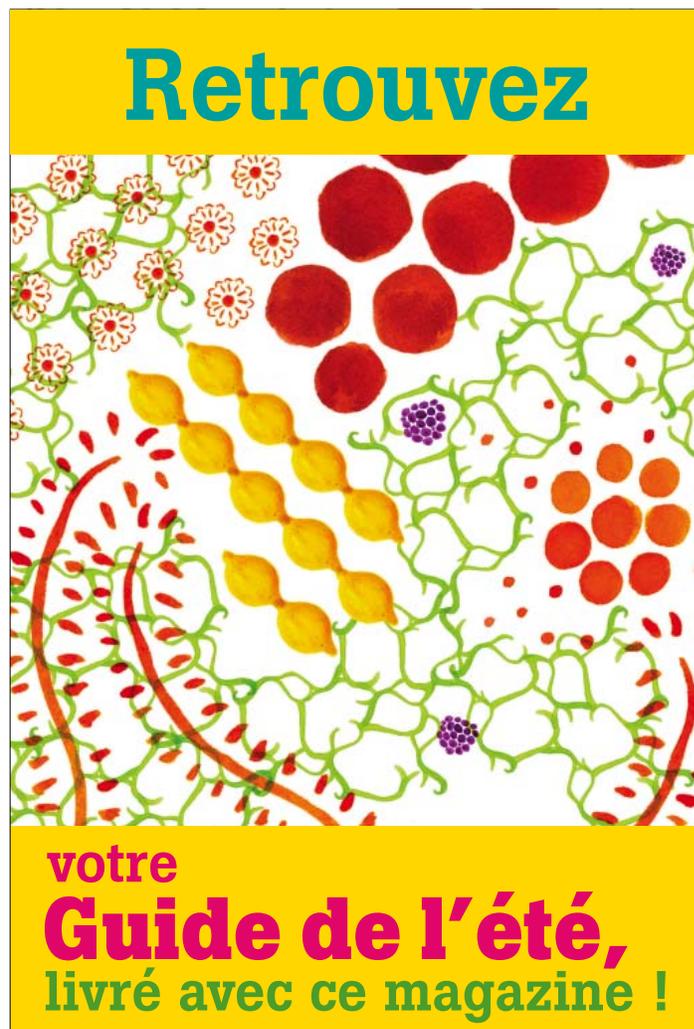
Petit Prince recherche des bénévoles afin de venir en aide aux enfants et adolescents gravement malades. Depuis plus de 25 ans, l'association réalise leurs rêves afin qu'ils trouvent une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, votre engagement est indispensable à la poursuite de notre mission. Si vous êtes disponible deux jours par semaine, dont le mardi, contactez-nous.

→ www.petitsprinces.com
ou 01 43 35 49 00.

● SOS amitié Île-de-France

SOS Amitié assure une écoute téléphonique 24 heures sur 24, au téléphone et par Internet (messagerie et tchat), pour tous ceux qui souffrent de solitude, de mal-être ou de dépression. Afin de renforcer ses équipes, l'association recherche des écoutants bénévoles pour son site des Hauts-de-Seine. Formation assurée.

→ **Dossier de candidature sur**
www.sosamitieidf.asso.fr
Tél. : 01 42 96 73 90.



Retrouvez

votre
Guide de l'été,
livré avec ce magazine !

Bon à savoir

Menus aux accueils et club de loisirs en juillet

Du 7 au 11 juillet

LUNDI

Carottes râpées
Hachis parmentier
Salade verte
Yaourt aromatisé bio 
Compote de pommes

MARDI

Salade de coquillettes bio 
à la californienne
Nuggets de volaille
Jardinière saveur du jardin
Pommes à la vapeur
Yaourt bio  à la vanille
Fruit de saison

MERCREDI

Salade de tomates
Omelette
Haricots verts extra-fins
Coquillettes
Fromage
Moelleux à l'ananas

JEUDI

Melon vert
Filet de hoki au basilic
Purée de pommes de terre
Épinards à la crème
Fromage
Mousse au chocolat au lait

VENDREDI

Pastèque
Steack haché au jus
Semoule
Haricots verts extra-fins
Fromage
Fruit de saison

Du 14 au 18 juillet

LUNDI

Férié

MARDI

Tomates mozarella
Lasagnes à la bolognaise
Fromage
Petit pot vanille-chocolat

MERCREDI

Salade verte
Bœuf sauté aux oignons
Purée de pommes de terre et
carottes bio 
Petits pois au jus bio 
Fromage
Fruit de saison

JEUDI

Carottes râpées (façon maison)
Quenelles de brochet sauce
Nantua
Blé
Courgettes à l'ail
Petit-suisse aux fruits
Fruit de saison

VENDREDI

Pastèque
Jambon de Paris
Jambon de dinde*
Salade de tomates
Chips
Fromage
Cake

Du 21 au 25 juillet

LUNDI

Salade de pâtes fusili
Poulet émincé à l'estragon
Haricots verts extra-fins
à la ciboulette
Purée de pommes de terre
Petit-suisse nature et sucre
Fruit de saison

MARDI

Céleri rémoulade
Rôti de veau sauce Marengo
Lentilles au jus
Macaronis et fromage râpé
Fromage
Compote pomme-banane

MERCREDI

Macédoine de légumes
Colin pané et citron
Riz à la tomate
Blettes à la tomate
Fromage
Fruit de saison

JEUDI

Salade de tomates
Gigot d'agneau aux échalottes
Pommes smiles
Jardinière de légumes
Fromage
Flan pâtissier

VENDREDI

Salade de riz à la catalane
Pavé de poisson mariné
à la provençale
Petits pois extra-fins au jus
Pommes lamelles persillées
Fromage
Fruit de saison

Du 28 juillet au 1^{er} août

LUNDI

Melon vert
Chili con carne
Haricots rouges à la mexicaine
Yaourt nature bio  et sucre
Riz à la crème et cannelle

MARDI

Salade de betteraves
Médaille de merlu sauce
safranée
Riz paëlla
Bouquets de brocolis
Fromage
Fruit de saison

MERCREDI

Salade de tomates
Steak haché au jus
Penne
Poêlée de légumes
Fromage
Glace à la vanille

JEUDI

Salade de tortis au surimi
Escalope de poulet normande
Carottes à la crème
Boullgour
Fromage blanc bio  et sucre
Fruit de saison

VENDREDI

Concombre en salade
Pavé de poisson mariné au thym
Pommes à la vapeur
Piperade
Fromage
Compote de pommes

*Choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine ou de viande le vendredi.

Les parties des menus présentées ci-dessus en caractère gras ne concernent que le club et les accueils de loisirs élémentaires. Ces menus peuvent faire l'objet de modifications en fonction des recommandations de la commission des menus.

Le label  indique les aliments issus de l'agriculture biologique. Un pain bio est servi à tous les repas.

Menus à l'accueil de loisirs en août

Du 4 au 8 août

LUNDI

Blé à la provençale
Cordon bleu
Courgettes à la provençale
Pommes rissolées
Fromage
Fruit de saison

MARDI

Salade verte
Filet de colin sauce lombarde
Purée de pommes de terre
Pêlé-mêlé provençal
Fromage blanc bio  et sucre
Compote pomme-pêche

MERCREDI

Macédoine à la mayonnaise
Poulet sauté au lait de coco
Riz créole
Jeunes carottes
Fromage
Fruit de saison

JEUDI

Concombre en salade
Rôti de dinde froid
Salade de haricots verts extra-fins
Blé à la provençale
Petit-suisse nature bio  et sucre
Glace Rocket

VENDREDI

Céleri rémoulade
Steak haché au jus
Chou-fleur et pommes de terre
Pommes smiles
Fromage
Cake au citron

Du 11 au 15 août

LUNDI

Carottes râpées
Boulettes de bœuf sauce tajine
Mélange couscous bio 
Semoule bio 
Fromage
Petit pot vanille-fraise

MARDI

Courgettes al pesto
Pavé de poisson mariné au citron
Pommes à la vapeur
Haricots plats d'Espagne
Fromage
Fruit de saison

MERCREDI

Melon jaune
Paëlla au poulet
Fromage blanc bio  et sucre
Cake à l'orange

JEUDI

Salade du Maghreb
Burger de veau au jus
Ratatouille
Macaronis
Fromage
Fruit de saison

VENDREDI

Férié

Du 18 au 22 août

LUNDI

Pastèque
Sauté de dinde sauce colombo
Riz créole
Haricots beurre
Yaourt bio  au citron
Banane

MARDI

Salade de tomates
Brandade de poisson
Fromage
Compote de pommes

MERCREDI

Salade de riz niçois
Omelette
Petits pois et carottes au jus
Pommes noisettes
Fromage
Fruit de saison

JEUDI

Concombre bio  à la ciboulette
Bœuf sauté au jus
Courgettes à la provençale
Riz aux petits légumes
Petit-suisse aux fruits
Gâteau roulé au chocolat

VENDREDI

Salade de haricots verts
Colin pané et citron
Farfalles et fromage râpé
Épinards à la crème
Fromage
Fruit de saison

Du 25 au 29 août

LUNDI

Carottes râpées
Médaillon de merlu
sauce cubaine
Riz pilaf
Jardinière de légumes
Fromage
Fruit de saison

MARDI

Melon jaune
Chipolatas
Saucisses pure volaille*
Poêlée de légumes
Pommes sautées
Fromage
Compote pomme-framboise

MERCREDI

Salade de coquillettes
à la parisienne
Nuggets de poisson
Haricots beurre saveur orientale
Purée de pommes de terre
Fromage
Fruit de saison

JEUDI

Salade coleslaw
Pizza royale
Pizza au fromage*
Pommes noisettes
Salade verte
Fromage blanc bio  et sucre
Cake aux carottes

VENDREDI

Salade du géant
(cœur de palmier et maïs)
Rôti de dinde au caramel
Tian de légumes
Blé pilaf
Fromage
Fruit de saison

*Choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine ou de viande le vendredi.

Les annonces publiées dans Sceaux Mag sont réservées aux particuliers scéens.

Si vous souhaitez qu'une annonce soit publiée, vous avez deux possibilités. Soit vous remplissez un formulaire à l'accueil de la mairie (122 rue Houdan), soit vous téléchargez ou remplissez directement ce formulaire en ligne à partir de : www.sceaux.fr

Toute personne demandant la publication d'une annonce dans Sceaux Mag et sur le site de la Ville est réputée avoir pris connaissance du règlement (disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.sceaux.fr).

● EMPLOI SERVICES

Jeune femme sérieuse recherche quelques heures de ménage. Disponible aussi pour les gardes d'enfants à domicile. **Tél. : 06 62 51 58 58.**

Cherche nettoyage dans des immeubles, sortie/reentrée de poubelles, nettoyage de bureau les soirs, disponible maintenant. **Tél. : 06 19 09 06 83.**

Dame sérieuse, ponctuelle, dynamique cherche heures de ménage et repassage, garde d'enfants au domicile des parents ou garde de personnes âgées. **Tél. : 06 13 42 35 91 ou 06 69 76 98 51.**

Jeune femme cherche à faire des heures de ménage ou repassage ou s'occuper de personnes âgées. **Tél. : 06 18 45 24 46.**

Jeune femme expérimentée cherche heures de ménage ou repassage. Recommandation sur demande. **Tél. : 06 71 42 71 57.**

Partez l'esprit léger et tranquille, pompier privé rend visite à votre animal toute l'été et toute l'année. **Tél. : 06 09 11 93 94.**

Educatrice à la retraite garde des enfants le soir après l'école et le mercredi au domicile des parents ou heures de ménage. **Tél. : 01 40 91 06 02.**

Personne de confiance propose d'aller chercher vos enfants à l'école et de les aider aux devoirs, lundi et jeudi. Proximité école des Clos-Saint-Marcel. **Tél. : 01 43 50 16 91.**

Cherche pour sortie école maternelle du Centre de deux enfants, personne anglophone, sérieuse, ponctuelle, expérimentée et aimant les enfants. **Tél. : 06 70 06 04 84.**

Jeune femme sérieuse, expérimentée, cherche des heures de ménage, repassage, garde d'enfants au domicile des parents, sortie d'école. **Tél. : 06 51 41 81 44.**

● IMMOBILIER

Loue Paris 15^e, loft 69 m², 2 chambres, cuisine américaine équipée, SDB, WC, 5 mn à pied du métro Sèvres-Lecourbe et commerces. Libre 07/2014, 1 965 €/mois + 215 € charges. **Tél. : 06 78 34 10 32.**

Loue place de parking en sous-sol, avenue Carnot, 80 €. **Tél. : 06 65 49 06 91.**

À vendre, appartement 5 pièces, avenue Jean-Perrin (impasse des Aulnes) à Sceaux, 480 000 €. Libre à la vente. **Tél. : 06 88 09 72 15.**

À 5 mn à pied du RER Robinson et du centre-ville, studio 37 m², excellent état, très fonctionnel, calme et ensoleillé, alarme, loyer 850 € charges comprises. **Tél. : 06 60 51 02 77.**

Loue Bourg-la-Reine 2 av. Galois, 2 p., 38 m², 3^e étage, asc., entrée, séjour/placards/balcon, cuisine aménagée, SDB/WC, cave, parking. **Tél. : 01 43 50 55 65.**

Loue Valras plage (Hérault), 250 m de la mer, villa 3 épis tout confort. Terrain clôturé, ombragé, terrasse couverte, barbecue, impasse privée calme. **Tél. : 01 46 60 01 62 ou 06 71 61 07 94.**

Loue près La Salvetat-sur-Agoût (Hérault), alt. 800 m, maison 2 épis tout confort, jardin, barbecue, calme, proximité rivière, lacs. **Tél. : 01 46 60 01 62 ou 06 71 61 07 94.**

● COURS PARTICULIERS

Enseignante expérimentée donne cours de français et d'anglais tous niveaux. Préparation au bac de français, méthodologie, remise à niveau. **Tél. : 06 78 24 77 84.**

Universitaire retraité donne cours maths et physique tous niveaux. **Tél. : 01 49 73 03 74.**

● DIVERS

Donne plus de 120 ex de *Détour en France* et revues du *Touring club de France* ; 1952 à 1957, sous reliures. **Tél. : 01 46 60 66 37.**

FENÊTRE SUR

● Antony

Feu d'artifice au parc de la Noisette Bal des pompiers à la caserne, avenue Armand Guillebaud Dimanche 13 juillet à 23h

→ Renseignements : www.ville-antony.fr

● Bourg-la-Reine

Fête nationale et animations Dimanche 13 juillet de 11h à 18h Au square de la Fontaine du Moulin

→ Renseignements : www.bourg-la-reine.fr

● Châtenay-Malabry

Grande fête du 14-Juillet Animations à partir de 14h30 Feu d'artifice à 23h Sur la Coulée verte

→ Renseignements : www.chatenay-malabry.fr

● Le Plessis-Robinson

Plessis-Plage Du 11 juillet au 10 août À la piscine du Hameau

→ Renseignements : www.plessis-robinson.com ou à la piscine du Hameau (01 46 30 35 32)

● Verrières-le-Buisson

Feu d'artifice Dimanche 13 juillet à 23h Parc de la Noisette

→ Renseignements : www.verrieres-le-buisson.fr

● Wissous

Wissous plage Du 3 juillet au 31 août Terrain du centre omnisport du Cucheron

→ Renseignements et tarifs : www.mairie-wissous.fr

Locaux commerciaux

Cession fonds de commerce : 80 000 € en centre-ville, suite départ à la retraite. Superficie : 60 m². Bail jusqu'en 2017. Loyer : 1065 €/ms TTC.

→ Renseignements : service Coordination économique de la ville. **Tél. : 01 41 13 32 51.**

Services publics

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 17h30 (sauf en août), sur rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Tél. : 01 41 13 33 00.

CAUE 92

Un projet d'habitation ? Le CAUE vous aide, avec la Ville, en amont d'un permis de construire ou d'une déclaration au préalable. Permanence les 1^{er} et 3^e vendredis du mois sur rendez-vous, en mairie de 10h à 12h jusqu'au 18 juillet. Reprise en septembre. Tél. : 01 41 13 33 00.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIÈVRE

3 Centrale Parc, av. Sully-Prudhomme à Châtenay-Malabry. Tél. : 01 41 87 82 82. Fax : 01 41 87 82 83.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous de 11h à 18h (sauf en août). Tél. : 01 41 13 33 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Le lundi de 10h à 12h au CSCB (sauf en août), 2 rue du Docteur-Roux.

ESPACE INFO ÉNERGIE ET HABITAT DES HAUTS-DE-BIÈVRE

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14h à 17h (sauf en août). Hôtel de ville, 122 rue Houdan. N° vert : 0800 006 075, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DES BLAGIS

8 bis rue de la Sarrazine, Bagneux. Tél. : 01 46 64 14 14. mjd.blagis@orange.fr Ouverte du lundi au vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 18h (sauf la 1^{ère} quinzaine d'août).

MAISON DU TOURISME

Jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan. Tél. : 01 46 61 19 03. maisondutourisme@sceaux.fr Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le dimanche de 10h à 12h30, fermé le lundi.



Don du sang mercredi 10 septembre 2014 de 14h à 19h30 à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan



Collecte des déchets La collecte sélective

Les déchets végétaux



Collectés sur l'ensemble de la ville tous les mardis matin, du 11 mars au 9 décembre inclus. La collecte se fait dans des bacs distribués aux foyers concernés. Les sacs biodégradables seront toujours collectés mais ne seront plus fournis.

Les objets encombrants



Secteur 1 : les lundis matin 7 et 21 juillet, 4 et 18 août, 1^{er} et 15 septembre. Secteur 2 : les lundis matin 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre. Secteur 3 - Résidence des Bas-Coudrais : tous les lundis matin.

Les déchets toxiques



Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète. Prochaines collectes les samedis 5 juillet et 2 août de 10h à 12h, parking de Gaulle et de 14h à 16h place des Ailantes aux Blagis.

+ Pour rappel, chacun peut obtenir son calendrier de collecte personnalisé sur le site Internet de la Communauté d'agglomération (www.agglo-hautsdebievre.fr) en tapant son adresse.

- Déchetterie communautaire à Verrières-le-Buisson. Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h15.
- Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, service Environnement. Tél. : 01 41 87 81 61. infodechets@agglo-hautsdebievre.fr

Les informations, chiffres et opinions dans les tribunes ci-dessous sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Liste : Vivre à Sceaux - Majorité municipale (UDI, UMP, sans étiquette)

Rythmes scolaires : un casse-tête pour tous.

Penser un projet pour l'école, c'est aussi penser un projet pour la famille et pour la ville. Concrètement, cela consiste à proposer un projet pour l'ensemble des acteurs concernés : les enfants naturellement, mais aussi les parents, les enseignants, les collectivités, les acteurs culturels et sportifs... Changer le rythme des enfants entraîne naturellement un changement de cadence pour tout le monde et cela ne peut se faire sans une véritable concertation. Dès l'annonce de ce projet, nous avons émis des réserves et fait part de notre souhait de voir conduite une expérimentation pour notre ville, afin de prendre le temps d'explorer toutes les pistes possibles, nécessairement aussi diverses que le sont les situations locales ? Comment préserver l'intérêt de l'enfant dans un contexte invraisemblable face à une réforme mal préparée, imposée par l'État, sans en mesurer les conséquences sur le terrain ? Pourquoi ne pas étudier le bilan dans les villes qui ont exécuté la mise en place des rythmes en 2013 ? Sourd aux spécificités des villes, aux propositions, puis aux protestations, l'État impose « sa » solution unique sans tenir compte de l'expérience des personnes concernées.

Pour faciliter la vie de tous, la valse des ministres et des décrets ont auguré d'emblée de grandes difficultés de communication et d'application. Finalement, on impose des charges supplémentaires pérennes aux communes, on met en difficulté le tissu associatif culturel et sportif local, on chamboule l'organisation déjà complexe des parents. Si on ajoute à cela, la fatigue générée par le nombre d'heures que les enfants passeront en collectivité et la réduction des occasions d'échange avec les professeurs, nous avons une réforme qui ne présentera aucun bénéfice pour les enfants. L'exemple même d'une centralisation excessive de notre pays, qui bride les énergies locales et nous empêche d'avancer.

Lorsque l'on donne des leçons, on s'applique d'abord à soi-même les principes que l'on défend.

Les élus de la « Voix des Scéens » fustigent – dans Sceaux Mag de juin dernier – le montant des indemnités perçus par les conseillers municipaux de Sceaux (dont eux-mêmes). Or, leur président perçoit chaque mois, en tant que conseiller général, une indemnité mensuelle de 2 927 euros, soit 75% de celle du maire,

pour une implication pratiquement inexistante dans la gestion de notre territoire scéen. Notons quelques exemples de cette incurie : la propriété départementale du Château de l'Amiral qui reste vide depuis 8 années alors qu'il existe tant de besoins, le blocage – heureusement enfin levé – de l'autorisation administrative d'ouverture de l'EHPAD Renaudin par le Conseil général, ou encore l'absence de ce représentant du conseil général lors de la réunion, fin mai, des habitants concernés par le chantier complexe du boulevard Colbert, pourtant voirie départementale...

→ Les élus de la majorité municipale de Sceaux : Jean-Philippe Allardi, Catherine Arnould, Claire Beillard-Boudada, Sylvie Bléry-Touchet, Sakina Bohu, Chantal Brault, Francis Brunelle, Isabelle Drancy, Thibault Hennon, Roselyne Holuigue-Lerouge, Othmane Khaoua, Philippe Laurent, Timothé Lefebvre, Thierry Legros, Catherine Lequeux, Liza Magri, Jean-Louis Oheix, Patrice Pattée, Bruno Philippe, Monique Pourcelot, Florence Presson, Jean-Pierre Riotton, Pauline Schmidt, Xavier Tamby, Philippe Tastes et Claire Vigneron. contact@vivreasceaux.com

Liste : Sceaux pour Tous Qu'advient-il de nos enfants en septembre ?

Malgré nos alertes, M. le Maire doit mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans l'urgence, au détriment des enfants et des différents acteurs (parents, enseignants, associations et intervenants extérieurs).

Comme nous le proposons, le mercredi matin a été retenu, mais les activités périscolaires ne seront pas mises en place avant octobre et seront payantes malgré les subventions ! Pour la cantine, l'arbitraire est également de mise car seuls les enfants inscrits précédemment au centre de loisirs pourront en bénéficier.

M. le Maire se défausse à nouveau sur l'Etat alors que ses « expérimentations » avaient été rejetées à plusieurs reprises.

Nous déplorons ce laxisme et demandons plus de sérieux et de considération pour nos enfants.

→ Les élus Sceaux pour Tous Benjamin Lanier, Sophie Ganne-Moison, Hachem Alaoui contact@sceauxpourtous.fr

Liste : La Voix des Scéens RYTHMES SCOLAIRES

Le maire a proposé à l'Éducation nationale début juin un projet qui entre dans le cadre de la réforme après avoir arrêté la concertation au printemps 2013 et avoir essuyé un refus à sa demande de dérogation de suspendre la réforme pour Sceaux.

L'organisation nouvelle présentée dans la précipitation au Conseil de la vie scolaire le 27 mai 2014 conjugue :

– le mécontentement de parents qui croient encore à l'abandon de la réforme à Sceaux ;

– l'incompréhension de ceux qui n'y retrouvent pas les points sur lesquels la concertation avait semblé aboutir (élargissement des ateliers périscolaires existants, 3h de classe mercredi matin comme les autres jours).

Et nombre de problèmes restent à étudier en urgence pour que la réforme ait un sens et soit efficace pour les enfants.

→ J.-J. Campan, C. Debon, H. Douceron contact@lavoixdessceens.com et BP56, 92330 Sceaux www.lavoixdessceens.com

Liste : SCEAUX 2020 Cautionnons la véritable ESS !

Engagé dans l'Économie Sociale et Solidaire via H.D.S.I. depuis 15 ans, je regrette que certaines associations détournent l'objectif. Ce ne doit pas être une lutte anticapitaliste mais servir à mettre le pied à l'étrier à des personnes souhaitant entreprendre. Le but étant d'apporter un soutien humain et financier à des porteurs de projets en les rendant viables économiquement. Non à développer de nouvelles structures dépendantes de subventions. Or la Ville de Sceaux vient d'adhérer au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES). Regardez sur votre moteur de recherche sa composition. Affligeant. La valeur sociale interviendrait, contrairement aux terribles entreprises qui ne chercheraient qu'à faire des profits en écrasant l'humain !... Ces clichés font hélas des dégâts. Quand en sortirons-nous ?!

→ Christian LANCRENON Sceaux 2020

ÉTAT CIVIL

● Naissances

enregistrées 16 mai au 15 juin 2014

Téo Soulié Mourgeon - Dahlia Makhoulf - Ulysse Labeille - Shanna Routhe - Hamza Nori - Raphaël Renault - Nathan Pov - Charlotte Gêrôme - Gemma Pennacchia - Oscar Fontaine Bijoux - Antoine Philippoteaux - Rose-Andrea Tchakounte.

● Mariages

enregistrés du 16 mai au 15 juin 2014

Frédéric Suhner et Valérie Brenta - Pascal Chapelier et Estelle Moreau - Yoni Bentata et Emmanuelle Darras - Miguel Angel Cordova Bazo et Monique Reyes Cepeda - Henri Vial et Marion Fautrel.



● Décès

enregistrés 16 mai au 15 juin 2014

Annick Digo veuve Poujol - Marie Guillaumin veuve Hales - Jean Renault - Lucien Delain - Jacqueline Flagollet veuve Tétar - Marie Louet épouse Roseau - Louise Vialle veuve Ramage - Arlette Bourgoïn veuve Galvan - Claude Mortal - Yvon Fouché - Anna Mazurkiewicz veuve Willerval - Dolorès Carreras veuve Collet - Marcel Fradet - Simonne Lebert veuve Maurel - Linda Mattiocco divorcée Crescent - Andréa Macarri épouse Jullien - Jacqueline Monceaux veuve Mathieu - Jacqueline Gervois veuve Pierré - Élisabeth Schnepf épouse Sabas.



Pour contacter la mairie

Hôtel de ville

122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
sceauxinfomairie@sceaux.fr
www.sceaux.fr

Les services municipaux

Hôtel de ville, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux ouvert du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Et le samedi matin de 9h à 12h : permanences des services Sceaux info mairie et Population et citoyenneté.

Accueil info mairie Les Blagis

10 rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h.

Vous souhaitez adresser une suggestion, une information ou une demande à la Ville ?

Adressez de préférence un courrier sur papier à :

Monsieur le maire, Hôtel de ville,

122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex

Chaque courrier est enregistré et fait l'objet d'un suivi spécifique.

Soucieuse de la qualité du service rendu, la Ville veillera à ce qu'une réponse complète vous soit apportée dans les meilleurs délais.

sceauxinfomairie@sceaux.fr : la garantie d'une meilleure qualité de service

L'utilisation de cette adresse électronique unique garantira qualité et rapidité de réponse. Votre message fera l'objet d'un accusé de réception et sera traité dans les meilleurs délais. Si votre demande ou question requiert une étude plus approfondie qu'une simple demande d'information, elle sera transmise au service municipal compétent et au maire. La réponse vous sera fournie par courriel ou par courrier.

Vos élus

MAIRE DE SCEAUX

Philippe Laurent
reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux
Secrétariat : 01 41 13 33 06

ADJOINTS AU MAIRE

Chantal Brault
Politique familiale et petite enfance, vie scolaire et péri-scolaire, jeunesse, engagement citoyen
Relations internationales
conseiller communautaire

Jean-Philippe Allardi

Culture, patrimoine, esthétique urbaine, campus urbain
conseiller communautaire

Sylvie Bléry-Touchet

Vie économique, commerce, artisanat, tourisme

Francis Brunelle

Action sociale, prévention, santé

Florence Presson

Ville numérique, développement durable et transition énergétique

Patrice Pattée

Urbanisme, espace public, mobilité

Isabelle Drancy

Finances et commande publique

Philippe Tastes

Sports

Monique Pourcelot

Seniors, vie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS DU MAIRE

Jean-Louis Oheix

Tradition félibréenne et méridionale, questions linguistiques, francophonie

Roselyne Holuigue-Lerouge

Logement, habitat, population
conseillère communautaire

Jean-Pierre Riotton

Sécurité

Othmane Khaoua

Économie sociale et solidaire

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Bruno Philippe

conseiller communautaire

Claire Vigneron

Liza Magri

Thierry Legros

Pauline Schmidt

Xavier Tamby

Sakina Bohu

Catherine Lequeux

Thibault Hennion

Claire Beillard-Boudada

Timothé Lefebvre

Catherine Arnould

CONSEILLERS MUNICIPAUX

N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

Benjamin Lanier

conseiller communautaire

Sophie Ganne-Moisson

Hachem Alaoui

Benhachem

Jean-Jacques Campan

Hervé Douceron

Claude Debon

Christian Lancrenon

DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député de la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, le 4^e lundi du mois, de 18h à 20h (sauf vacances scolaires). Renseignements : 01 40 63 67 72.

45^E FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX

MUSIQUE DE CHAMBRE

**15 AOÛT
21 SEPTEMBRE
2014**

01 46 60 00 11 – WWW.FESTIVAL-ORANGERIE.FR

